



Atelier Initiative Fleuve Sénégal

Comment mettre en œuvre une dynamique territoriale GIRE sur le bassin du Fleuve Sénégal (BFS) ?

Saint-Louis les 25 et 26 octobre 2023
Actes des ateliers



L'Initiative Fleuve Sénégal

Mutualiser pour travailler ensemble sur un espace commun

L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) est l'institution intergouvernementale qui réunit les quatre pays qui le traverse : Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal. Elle prépare et organise la réponse aux nombreux défis qui se posent sur son territoire, notamment face au changement climatique.

Pour cela, plusieurs partenariats ont été noués. Plus particulièrement, l'OMVS coopère avec **l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG)** depuis 2002 autour des thèmes liés à la gestion par bassin versant, de l'environnement et du climat et de la mise en place de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le bassin avec les élus et les usagers. Une nouvelle convention a été signée en 2021 afin de continuer les activités communes et de poursuivre les ateliers d'échanges commencés en 2019 avec le pS-Eau dont l'objectif est de renforcer la gestion partagée et multi-usages des ressources en eau sur le BFS à des échelles territoriales.

Le réseau des maires des Communes Riveraines du Fleuve Sénégal a été officiellement créé en mai 2016 avec l'implication de l'OMVS et de l'UEMOA. Le réseau regroupe les maires du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali et de la Guinée des collectivités locales riveraines du fleuve. Ce réseau a pour objectif de consolider et approfondir les dynamiques d'échanges et de concertation entre les acteurs du Bassin du Fleuve Sénégal. Le réseau dispose d'un plan stratégique (2021-2030) le Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré (SATI).

En parallèle, **l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS)** s'est formée autour de l'engagement de six Associations de Solidarité Internationale (ASI) françaises: intervenant toutes dans le BFS et souhaitant renforcer leurs synergies : AVSF, GERES, GRDR, GRET et Le Partenariat regroupées au sein du Groupe *initiatives* (Gi), plus l'ONG Ados.

Elles partagent :

- 1) Un ancrage durable dans la vallée du fleuve depuis plus de 30 ans ;
- 2) Un dense réseau d'acteurs locaux avec qui elles collaborent ;
- 3) Des approches prenant en compte les spécificités des contextes d'intervention.

En s'appuyant sur ces approches communes, ainsi que sur leurs spécificités respectives, elles souhaitent proposer et animer un espace d'échange, de partage d'expérience et de concertation entre organisations partageant des visions communes et utilisant des modes d'intervention complémentaires sur un territoire le bassin du Fleuve Sénégal.

Les six organisations affichent une volonté d'aller plus loin, pour mieux se connaître les unes les autres, identifier les complémentarités et synergies potentielles et définir une vision partagée sur les problématiques, les enjeux et les leviers sur lesquels agir au bénéfice premier des populations riveraines des 4 pays.

Il s'agit de favoriser la mutualisation des interventions en vue d'accroître l'impact des actions de ces organisations en concertation et en collaboration avec les partenaires locaux.

***Les ateliers de Saint-Louis constituent la 3^{ème} rencontre
annuelle de ces organisations avec les partenaires
locaux***

Les ateliers de Saint-Louis

Comment mettre en œuvre une dynamique territoriale GIRE sur le bassin du Fleuve Sénégal (BFS)

Les ateliers de Bakel et la déclaration de Bakel.

Le premier atelier a eu lieu en octobre 2021 à Bakel autour du thème : « Enjeux et défis sur le bassin du Fleuve Sénégal (BFS) : Définissons, partageons et faisons connaître nos priorités d'actions » avec comme levier 3 axes de réflexions : Définir, Partager et Faire connaître.

Il avait pour objectifs d'identifier les potentialités du bassin et les priorités communes, de dégager des pistes de collaboration et de définir un plaidoyer en faveur du BFS. Cet atelier avait mené à la rédaction de la « **Déclaration des Acteurs du Bassin du Fleuve Sénégal à Bakel** », dans laquelle les participants reconnaissent l'importance de définir ensemble les meilleures approches en favorisant la gestion intégrée et partagée des ressources, l'implication des différentes catégories d'utilisateurs des ressources, et le partage d'expériences.

Un deuxième atelier a eu lieu à Rosso -Mauritanie afin de poursuivre et d'approfondir cette dynamique. Initialement prévu en octobre 2022, cet atelier a eu lieu en janvier 2023 pour des raisons d'agenda autour du thème : « Enjeux et défis sur le bassin du Fleuve Sénégal : Mettons en œuvre nos priorités ». Ce fut les premiers pas de l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) créée par cinq membres du Gi (Avsf, Geres, Grdr, Gret, Le Partenariat), plus l'ONG Ados.

Les objectifs de cet atelier étaient de poursuivre la mobilisation des acteurs du BFS, de partager le suivi des plans stratégiques des principaux acteurs, de partager les bonnes pratiques autour de la thématique de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le BFS et d'accentuer le plaidoyer en faveur du BFS. La synthèse des recommandations de ces ateliers ont permis de définir les lignes directrices des ateliers de Saint Louis.

En effet, sur le cadre d'intervention et de collaboration entre l'OMVS, le RMBFS et l'IFS, les échanges avaient notamment mis en valeur le manque de visibilité sur les liens entre les dynamiques des acteurs du bassin et la GIRE, et sur l'articulation entre les différentes échelles de gouvernance macro (l'OMVS et ses Etats membres) et micro (RMBFS et l'IFS).

Sur les cadres de concertation à organiser autour de la GIRE, Il apparaît nécessaire de pouvoir articuler les cadres de concertation (CC) existants autour des enjeux GIRE, en développant une dynamique transfrontalière, en renforçant la communication entre les acteurs et en consolidant le fonctionnement de ces CC. Ainsi, les participants ont noté la pertinence de réaliser une cartographie des cadres de concertation existants sur le BFS et leur évaluation.

Sur le renforcement des compétences des collectivités, Elles ont demandé un appui pour le renforcement de leurs connaissances et capacités, d'une part sur les enjeux et outils de la GIRE à

travers notamment la vulgarisation du SDAGE de l'OMVS notamment, et d'autre part sur les dispositifs et acteurs sur lesquels ils pourraient s'appuyer.

Ainsi, l'identification de projets au niveau des territoires, à travers la capitalisation des initiatives avec la base d'information Sahelink et la sollicitation des partenaires techniques et financiers a ainsi été soulevée comme priorité d'action.

Sur le financement d'actions sur la GIRE, Il s'agissait de sécuriser les financements des cadres de concertation GIRE pour assurer la pérennité des actions de concertation et les réalisations de projets associés. En complément des sources traditionnelles de financement, d'autres pistes « du local au national » ont été évoquées : lignes budgétaires spécifiques à la GIRE au sein des collectivités, contribution des entreprises locales au travers de la fiscalité au niveau communal, ou encore contribution « pollueur-payeur » et/ou « préleveur-payeur ».

Cette troisième édition des Ateliers de l'IFS s'inscrit dans la mise en œuvre de la feuille de route élaborée par les partenaires à la suite de l'atelier de Rosso Mauritanie. A travers le partage d'expériences d'initiatives de concertation GIRE, le but était d'échanger sur la réplique et la pérennisation de ces mécanismes, afin de favoriser l'émergence de cadres par les acteurs locaux.

Le thème des ateliers de Saint Louis était : « **Comment mettre en œuvre une dynamique territoriale de GIRE sur le BFS ? Concertation, partages d'expériences et ateliers de réflexion** »

L'objectif principal était de mettre en œuvre une dynamique territoriale basée sur la GIRE sur le bassin du Fleuve Sénégal.

De manière concrète il était de :

- Partager des expériences d'initiatives de concertation GIRE et voir dans quelle mesure ces dynamiques territoriales multi-acteurs peuvent être répliquées et pérennisées.
- Faire émerger des initiatives de GIRE, éventuellement transfrontalières, portées par les acteurs locaux et notamment les collectivités locales, alignées aux priorités du SDAGE et suivant les préoccupations du Comité de Bassin de l'OMVS.
- Enfin, Faire un focus spécifique sur les problématiques rencontrées sur la Falémé.

Ainsi, à l'issue de l'atelier, il est attendu que :

- Des initiatives portées par les acteurs du BFS émergent au niveau des territoires
- Des pistes de financements soit identifiées pour assurer l'animation des cadres de concertation et des actions portées par les acteurs locaux ;
- Les acteurs, surtout les collectivités territoriales, sont sensibilisés à la GIRE et connaissent les moyens et méthodes de mise en œuvre de projets en adéquation avec les cadres GIRE du bassin et des pays, dans la lignée du SDAGE de l'OMVS
- Les acteurs sont sensibilisés aux problématiques autour de la Falémé.

Agenda

Mercredi 25 octobre 2023		
Horaire	Activités	Acteurs impliqués
8H45 – 9H	Accueil des participants	LP
9H - 9H45	Ouverture officielle : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Amadou Dia - Président du Conseil Départemental de Saint-Louis. ➤ Sébastien Filaudeau - Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG). ➤ Pierre Jacquemont - Ancien Ambassadeur – Président d'Honneur du Groupe <i>initiatives</i> (Gi). ➤ M. Ababacar MBAYE – Représentant Haut-Commissaire de L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS). ➤ M. Alioune Badara SAMB – Gouverneur de Saint-Louis 	
9H45 – 11H	Activité 1 : Introduction /cadrage et notions clés : <ul style="list-style-type: none"> • Les principaux constats et recommandations issus des ateliers de Bakel et de Rosso et l'état d'avancement de la feuille de route de l'IFS ; • Rappel des fondamentaux de la GIRE et spécificités des politiques publiques GIRE des 4 pays du bassin du fleuve Sénégal. • Partage par l'OMVS des objectifs du SDAGE et des priorités à l'horizon 2050. 	GRET- LP Ps Eau OMVS
11H – 11H30	PAUSE CAFE	
11H30-12H 30	Activité 2 : Présentation des résultats de deux études complémentaires menées sur la vallée de la Falémé <ul style="list-style-type: none"> • Visionnage du reportage de l'OMVS « La Falémé en danger », suivi de la restitution de l'étude commandée par l'OMVS sur la caractérisation des eaux de la Falémé et du Bassin du Fleuve Sénégal impactées par les activités d'orpaillage ; • Etude du Grdr et AVSF sur l'analyse des conflits liés au changement climatique et à l'accès aux ressources naturelles dans le territoire transfrontalier de la Falémé (arrondissement de Kéniéba, région de Tambacounda). 	OMVS GRDR/AVSF
12H30– 13H30	Echanges et discussions	Plénière
13H30 – 14H45	PAUSE DEJEUNER	
14H 45– 15H15	Activité 3 : Intervention du RMBFS sur les dispositifs de concertations existants et sur les besoins.	RMBFS
15H15 - 15H 45	Echanges et discussions	Plénière
15H45 – 16H 15	Activité 4 : Retours d'expériences de dynamiques territoriales GIRE sur le BFS <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'incubation GIRE sur Ronkh et Jidr El Mohgue (SOGED). 	SOGED/ Ous HANN
16H15-17H	Echanges et discussions	Plénière

21H- 23H	Activités culturelles sur la vie sociale et culturelle du BFS. <ul style="list-style-type: none"> • Conteur ZOUMBA • Chanteur NGAARY LAAW 	
Jeudi 26 octobre 2023		
9H – 11H30	Activité 5 : Comment mettre en œuvre une dynamique transfrontalière GIRE sur le BFS ? Travaux de groupes, autour de 5 thématiques. <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment conduire une dynamique GIRE territoriale : Sur quelles méthodologie/notions clés les collectivités locales peuvent s'appuyer pour conduire des initiatives GIRE ? 2. Comment inclure un volet transfrontalier dans une dynamique GIRE : réfléchir à une méthodologie basée sur les quelques expériences partagées. 3. Comment adapter les cadres de concertations au territoire : Quels acteurs impliquer ? A quel niveau ? Quelles articulations entre les échelles micro et macro, nationale et bassin ? 4. Comment financer les initiatives de concertation et les projets : Quelles pistes de financement pour mettre en œuvre les actions ? 5. Comment capitaliser et diffuser auprès des collectivités du BFS : Comment mettre ces informations et outils à disposition des collectivités locales du BFS ? Quel(s) rôle(s) pour l'OMVS/IFS/RMBFS/PsEau ? 	Participants de l'atelier
11H30 – 12H	PAUSE CAFE	
12H – 12H30	Activité 6 : Présentation et perspectives de Sahel Link Présentation de l'état d'avancement de l'outil.	GRDR
12H30 – 14H	Restitution travaux de groupes	Gi/rapporteurs
14H – 14H30	Clôture de l'atelier IFS RMBF OMVS Maire de Saint Louis	OMVS/RMBFS IFS/PsEau Adjointe au maire
14H30	PAUSE DEJEUNER	
16H -18H	Visite de terrain Visite du barrage de Diama	OMVS/SOGED

Cérémonie d'ouverture

L'atelier de l'IFS, édition 2023, s'est tenu à la salle de Conférence d'Africa-Rice à Saint Louis. Cette rencontre annuelle a su mobiliser un nombre important et varié de participants. Ils étaient répartis entre les représentants des institutions comme l'OMVS, la SOGED, des collectivités territoriales situées de part et d'autre du Fleuve Sénégal au niveau du Mali, de la Mauritanie, de la Guinée et du Sénégal. Le Président d'honneur et la Coordinatrice du Groupe initiatives ainsi que l'ensemble des ONG membres de l'IFS ont également pris part à cet atelier de partage qui avait pour thème : « **Comment mettre en œuvre une dynamique territoriale GIRE sur le bassin du Fleuve Sénégal (BFS)** ». Ce fut l'occasion de donner la parole aux acteurs qui ont ainsi pu partager sur leurs vécu, expériences, leurs perceptions mais aussi et surtout sur les défis qui les interpellent.



L'atelier a été présidé par Monsieur Alioune Badara SAMB Gouverneur de la région de Saint Louis en présence de :

- ✦ M. Amath DIA Secrétaire Général du conseil départemental de Saint Louis,
- ✦ M. Ababacar MBAYE- Directeur de l'Environnement et Développement Durable, Représentant Haut-Commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS),
- ✦ M. Pierre JACQUEMOT- Ancien Ambassadeur – Président d'Honneur du Groupe *initiatives* (Gi),
- ✦ M. Sébastien FILAUDEAU, représentant l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG)
- ✦ Mme Irvin PARREL animatrice réseau pS-Eau en France.

M. Amath DIA - Secrétaire Générale du Conseil Départemental de Saint-Louis a tout d'abord exprimé l'honneur de pouvoir être l'hôte d'un événement aussi important, regroupant des acteurs clés internationaux pour le développement du Bassin du Fleuve Sénégal (BFS). Il a affirmé que le nécessaire changement de paradigme appelle à l'implication pleine et entière des collectivités territoriales dans toutes les politiques publiques nationales, sous régionales... et ce n'est pas pour rien que les Collectivités territoriales sont membres des instances de gouvernance de l'OMVS.

Il a ensuite invité les participants à éviter de faire l'amalgame entre « les politiques publiques dans les Collectivités territoriales et les politiques publiques avec les collectivités territoriales » le second est préférable selon lui en ce sens qu'elle matérialise la dimension concertée de l'approche. Surtout sur un sujet aussi crucial que la gestion de l'eau. Selon le responsable du Conseil département, l'eau n'est pas un cadeau venu du ciel qu'il faut gérer avec négligence. Pour preuve : 90% de l'eau de la planète est salée, les 2% sont sous forme de glace et 1% seulement de l'eau de la planète est douce. C'est dans ce sens qu'il convient d'encourager la mise en place d'approche concertée par rapport à la gestion matérialisé par l'existence de cadre de concertation entre l'OMVS et les collectivités locales. Des initiatives qui cadrent avec la loi sur la décentralisation qui vise, entre autre la mise en place de territoires viables compétitifs et porteurs de développement.

M. Sébastien FILAUDEAU - Représentant l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) a exprimé toute sa satisfaction d'être parmi les acteurs du BFS. Il se dit très satisfait du travail abattu au sien du BFS. Poursuivant ses propos M. FILAUDEAU a expliqué que son organisation cherche à renforcer un partenariat qui existe depuis 2002, à soutenir des initiatives communes liées à l'accès à l'eau et à l'assainissement et en fin à comprendre les relations entre élus et acteurs de l'OMVS. Pour lui le Bassin est un fort levier de stabilité, de cohésion sociale et de développement économique. Il a remercié tous les acteurs avant de dire la volonté de l'AEAG d'accompagner la dynamique mise en place par les acteurs du bassin.

M. Pierre JACQUEMOT - Président d'Honneur du Groupe *initiatives*.

Dans son développement, il a tenu à souligner que les ONG cherchent à faciliter, à créer du lien entre les collectivités territoriales et les partenaires et qu'elles ne prennent pas de fonds destinés à ces dernières. Elles se limitent à les aider dans la formulation de projets, la définition de leurs besoins et dans la mise en œuvre de leurs projets.

Il a rappelé la dynamique des acteurs du BFS et leur volonté exprimée de mise en commun de leur pratique. Il a remercié le Ps-Eau à travers ses Réseaux France et Sénégal pour le travail très structuré qu'il mène. Il affirme l'importance de la mise en relation que créé cette dynamique du BFS et des échanges pour une Co construction des actions.

M. Ababacar MBAYE - Représentant Haut-Commissaire de l'OMVS.

Il a salué la forte collaboration entre l'OMVS et le Groupe *Initiatives* en mettant en avant l'engagement notable du Réseau des Maires du BFS de l'Agence de L'Eau Adour Garonne et du Ps-Eau. En décrivant le rôle vital de l'eau, il souligne que c'est un important facteur de production qui permet le développement des activités liées à l'agriculture, l'élevage etc. Dans un contexte de demande

croissante en eau, de la variabilité des usages, de raréfaction de la ressource, de changement climatique, l'OMVS est investie de la mission de coordination des interventions dans la vallée du Fleuve et concourt à cet effet à une gestion harmonieuse.

Le Comité de Bassin en sa qualité de comité de coordination en lien avec le réseau des Maires montre son engagement pour une gestion intégrée impliquant tous les acteurs concernés. Une approche saluée un peu partout dans le monde.

M. MBAYE a mis l'accent sur la volonté de l'OMVS de vulgariser le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Pour rappel, ce SDAGE à l'horizon 2050, a été validé depuis 2022. Il a mentionné l'IFS comme étant une excellente instance pour partager, vulgariser les orientations du SDAGE de renforcer le plaidoyer auprès des CT pour mieux harmoniser les interventions des acteurs du BFS.

M. Bamba DARAMANE- Maire de Rosso Mauritanie, a pris la parole à la demande du gouverneur pour parler au nom du réseau des maires du BFS. Il a d'abord remercié le gouverneur qui lui a permis de s'exprimer au nom de ses pairs maires du BFS.

Le Maire de Rosso Mauritanie souligne l'importance de l'atelier qu'il considère comme un lieu d'échange permettant de solutionner les différents problèmes qui se posent en matière de gestion de l'eau au niveau du Bassin du Fleuve surtout dans un contexte où des volumes importants d'eau douces sont perdus (lâchés par le barrage) chaque année alors qu'il y'a des populations vivant dans la zone du Fleuve qui peinent à avoir accès convenablement au liquide précieux.

Il a exprimé toute sa satisfaction et engage ses collègues maires pour la bonne réussite de l'IFS au bonheur des populations du BFS.

M. Alioune Badara SAMB - Gouverneur de Saint-Louis.

Le Gouverneur de la Région de Saint Louis, en prononçant le mot d'ouverture de l'atelier a tenu à saluer l'initiative et le thème qu'il juge pertinent par rapport aux enjeux actuels qui gravitent autour de la GIRE. Il poursuit en se félicitant de la volonté affichée par les collectivités territoriales à aller une gestion concertée du bassin du Fleuve.

C'est pourquoi il faut reconnaître l'outil important que représente l'OMVS qui contribue à renforcer les politiques de gestion de l'eau au niveau du Fleuve. Et si ailleurs dans le monde il représente une source de conflit, au Sénégal, le fleuve constitue un élément fédérateur.

En poursuivant son raisonnement, le Gouverneur s'est posé les questions suivantes :

- En amont, dans la Falémé on y exploite de l'or quel est l'impact de l'utilisation du mercure et du cyanure par les orpailleurs sur l'eau du fleuve ?
- Quelle est la perception et le mode d'utilisation du Fleuve par rapport au petit éleveur, au petit agriculteur (qui ne s'intéresse pas ou ne connaît pas le barrage de Diama par exemple).
- Par ailleurs il soutient être convaincu que relativement aux éventuels conflits et tensions que peut susciter une gestion déraisonnée de la ressource, le salut peut provenir d'une gestion concertée des acteurs.

Monsieur le Gouverneur a exprimé toute sa satisfaction d'être parmi les siens. Il a mis en avant les relations fraternelles entre les pays du BFS. Il compte bien sur la synergie des acteurs, les échanges d'expérience et la collaboration avec les collectivités territoriales, en vue de mieux répondre à toutes

les problématiques liées à la GIRE dans un contexte de changement climatiques.

Après avoir félicité Le Partenariat pour son engagement pour l'amélioration des conditions de vie des populations et de la qualité de l'organisation de la rencontre, il déclare ouvert le troisième atelier de l'Initiative Fleuve Sénégal à Saint-Louis.

Présentations

Les principaux constats et recommandations issus des ateliers de Bakel et de Rosso et l'état d'avancement de la feuille de route de l'IFS. **Iba Mar FAYE du GRET**

L'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) s'est formée autour de l'engagement de six associations de solidarité internationale françaises intervenant toutes dans le BFS : AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat regroupées au sein du Groupe *initiatives* plus l'ONG française ADOS.

Les enjeux du BFS sont :

- Une croissance démographique soutenue...Mais une répartition inégale sur l'ensemble de la zone ;
- Un territoire de mobilités - Un territoire carrefour ;
- Une économie dominée par l'élevage ;
- Concurrence spatiale, dégradation des ressources naturelles : le paradoxe de l'élevage dans le BFS ;
- L'agriculture pilier du secteur primaire ;
- La pêche, un secteur en péril ;
- Un secteur minier en expansion ;
- Un tissu industriel faible ;
- Une région peu valorisée et en proie à l'insécurité alimentaire ;
- Un processus de décentralisation en marche ;
- La diaspora : acteur de développement local du BFS.
- Une croissance démographique soutenue...Mais une répartition inégale sur l'ensemble de la zone.

Les constats et recommandations issus des ateliers de Bakel et de Rosso ont porté essentiellement sur :

- Sur le cadre d'intervention et de collaboration entre l'OMVS, le RMBFS et l'IFS ;
- Sur les objectifs et le contenu de la collaboration avec comme documents référence le SDAGE et le SATI ;
- Sur les cadres de concertation à articuler autour de la GIRE ;
- Sur le renforcement des compétences des collectivités ;
- Sur le financement d'actions sur la GIRE.

Le bilan du plan d'actions articulé autour de 4 axes a été présenté avec un niveau de réalisation des activités assez satisfaisant.

Axe	Objectifs	Résultats	Actions
Savoir-faire, approche multi-acteurs, dialogue territorial, pérennité et appropriation de l'action	Consolider les instances liées à la dynamique de partenariat du BFS	Le RMBFS renforce sa représentativité	Intégration de nouvelles collectivités
		Des rencontres annuelles de partage et d'échanges sont organisées	Rencontres annuelles par sous bassins
		Les SDAGE sont intégrés dans les plans de développements locaux (SATI, PDC, PIP)	Vulgariser les SDAGE au niveau des collectivités
		Des sujets de travail sont identifiés	Mettre à jours les plans de développement en intégrant la Gire Identifier les thématiques pertinentes d'échanges
Redevabilité / citoyenneté / plaidoyer	Rapprocher la collaboration entre l'OMVS, le RMBFS, l'IFS et la société civile	Le RMBFS, l'IFS sont intégrés dans les instances de consultation de l'OMVS	Comité Consultation des partenaires au Développement (CCPD)
	La concertation autour de la Gire est dynamique	Les cadres de concertations adaptés à la Gire sont identifiés et améliorés	Inventaire et diagnostic des cadres de concertation Mobilisation de fonds des CT et agences de développement
		Des financements sont disponibles pour le fonctionnement des CC	Mobilisation de fonds de l'OMVS
		Des actions opérationnelles liés à la Gire sont déployées	Mobilisation dégressive de fonds externes Identification d'actions au niveau local dans les 4 pays Mobilisation de fonds auprès des PTF
Production de connaissance / Diffusion / Passage à l'échelle / Diffusion d'action		Des modalités d'échanges sont définies	Amélioration de la plateforme SaheLink (onglet « Gire »)
Impact / redevabilité / SE de l'action	Suivi évaluation de l'évolution des territoires	Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation de l'évolution des territoires sur le BFS	Identification des indicateurs Modalités de suivi évaluation Restitution

🚧 Rappel des fondamentaux de la GIRE et spécificités des politiques publiques GIRE des 4 pays du bassin du fleuve Sénégal.

Par Irvina PARREL du Ps-Eau :

La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnées de l'eau, des territoires et des ressources qui s'y trouvent, en vue de maximiser, de manière équitable, le bien-être économique et social, sans pour autant compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux.

✓ **Le Contexte institutionnel de la GIRE en Guinée :**

- La GIRE comme guide pour la révision du Code de l'Eau de 2018,
- Un PAGIRE en cours de rédaction par le ministère de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures pour 2024-2037
- Pour le moment, la gestion des ressources en eau repose sur les plans d'aménagements hydrauliques de 1978 et 1982 et des mesures existent dans le Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) de 2007 toujours en cours.

✓ **Le Contexte institutionnel de la GIRE au Mali**

- Une Division suivi et gestion des ressources en eau à la Direction Nationale de l'Hydraulique du ministère des Mines
- Plan d'Action pour la Gestion intégrée de ses ressources en eau (PAGIRE) depuis 2008 mis en œuvre par l'UG-GIRE au sein de la DNH
- Début de territorialisation avec des Comités de Bassin (CB) et des CLE (+ planifications SDAGE et SAGE, échelle bassin-versant utilisée par les CB et les CLE sont adaptés aux territoires et besoins)

✓ **Le Contexte institutionnel de la GIRE en Mauritanie**

- Le MHA mauritanien aimerait faire de la GIRE une priorité, la DNH en cours de réflexion/consultation
- Le Centre National des Ressources en Eau est chargé du suivi des ressources en eau mais pas de politique GIRE pour l'instant

✓ **Le Contexte institutionnel de la GIRE au Sénégal**

- Une Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau au sein du MEA,
- Le PAGIRE avec une déclinaison territoriale de la GIRE (Unité de Gestion et Planification, Sous-UGP et communes)
- Code de l'eau en cours de réactualisation prévoyant l'intégration des principes GIRE et
- L'harmonisation, la redynamisation du dispositif juridique et institutionnel de gestion des ressources en eau (responsabilisation et participation accrue des collectivités locales, usagers, secteur privé, etc.

Partage par l'OMVS des objectifs du SDAGE et des priorités à l'horizon 2050. Par Ababacar MBAYE Directeur de l'Environnement à l'OMVS

Vision : « En 2050, la gestion des eaux du bassin du fleuve Sénégal est optimisée et solidaire pour l'amélioration des conditions de vie des populations, le respect de l'équité entre les pays et la préservation des écosystèmes »

Les Secteurs de développement directement concernés par le SDAGE 2050



Les 2 piliers de l'élaboration du SDAGE 2050 : la concertation et les outils d'aide à la décision

Les 5 grandes Orientations Fondamentales



📌 **Etude du Grdr et AVSF sur l'analyse des conflits liés au changement climatique et à l'accès aux ressources naturelles dans le territoire transfrontalier de la Falémé (arrondissement de Kéniéba, région de Tambacounda).**

Par Mr FAYE Consultant

Visionnage du reportage de l'OMVS « La Falémé en danger », voir Film

Etude sur les conflits liés au changement climatique et l'accès aux ressources naturelles

En janvier 2023, le Grdr et AVSF ont initié une étude sur les conflits liés au changement climatique et à l'accès aux ressources naturelles dans le territoire transfrontalier de la Falémé, plus précisément dans le département de Bakel, avec une focalisation au niveau de l'arrondissement de Kéniéba (Sénégal) pour mieux renforcer leurs connaissances de cette zone.

La finalité de cette étude est de ressortir des orientations stratégiques pour des actions en faveur de la paix et de la sécurité et du développement dans ce territoire transfrontalier et d'identification **des** hypothèses d'intervention sur ce territoire et des actions prioritaires des scénarii actuels (ou les plus probables)



Intervention du RMBFS sur les dispositifs de concertations existants et sur les besoins. Par Mamadou FADE du RMBFS

Le BFS est marqué par des dynamiques démographiques, territoriales et environnementales qui façonnent l'économie et la société. Il est dans un environnement régional, entre le Sahel et la Côte, marqué par des menaces sécuritaires. C'est un territoire à fort potentiel agro-sylvo-pastoral face à plusieurs défis en termes démographique et développement économique.

Des dynamiques transfrontalières entravées par les tracasseries, l'insécurité, et le banditisme transfrontalier.

Le Réseau s'est fixé entre autres objectifs :

- Consolider et approfondir les dynamiques d'échange et de concertation entre les acteurs BFS
- Faire un plaidoyer auprès des décideurs pour la prise en compte des enjeux de développement des territoires riverains du fleuve Sénégal et des dynamiques transfrontalières
- Elaborer et mettre en œuvre des programmes et projets structurants à l'échelle des territoires
- Servir d'observatoire dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques dans les territoires du BFS
- Faire un plaidoyer auprès des institutions régionales et/ou sous régionale pour une implication des collectivités locales sur les questions de développement en lien à la coopération transfrontalière et à l'intégration
- Consolider et élargir le champ des cadres de concertation et de dialogue multi-acteurs dans les territoires du Bassin
- Valoriser les diversités culturelles, linguistiques, historiques, sociologiques et géographiques pour un mieux vivre dans un espace du vivre ensemble

Le Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré (SATI) permettra de :

- Faire une analyse prospective en prenant en compte les facteurs internes et externes et les tendances de développement,
- Arrêter de façon participative la vision et les orientations d'aménagement et de développement transfrontalier,
- Définir les options d'aménagements et de développement transfrontalier,
- Décliner à partir des orientations les actions et projets prioritaires territorialisés,
- Définir la stratégie de coopération transfrontalière, (dispositif de pilotage et de suivi).
- Cartographier les espaces de projets retenus.

🚧 Retours d'expériences de dynamiques territoriales GIRE sur le BFS : Projet d'incubation GIRE sur Ronkh et Jidr El Mohgue

Par Ousmane HANE de la SOGED-OMVS

L'OMVS a été créé le 11 mars 1972 par les Etats riverains du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie et Sénégal) comme structure chargée d'apporter les réponses adéquates faces aux conséquences des dures sécheresses des années 1970.

La Convention du 07 Janvier 1997 portant création de la SOGED définit la mission de cette Société dans les termes suivants : *"l'exploitation, l'entretien et le renouvellement du barrage de Diama et de ses ouvrages annexes et accessoires ainsi que la conception, la construction et le financement de nouveaux ouvrages "*.

Ses missions principales :

- ✓ L'exploitation, l'entretien et le renouvellement du barrage de Diama, de l'ouvrage de prise de l'Aftout-Es-Sahel, des endiguements du fleuve Sénégal et des ouvrages qui leur sont annexes ou accessoires ;
- ✓ La conception, la construction et le financement de nouveaux ouvrages programmés par l'OMVS que celle-ci décidera de lui confier dans le cadre du développement de la vallée du fleuve Sénégal, à l'exclusion de ceux consacrés à la production hydroélectrique ;
- ✓ L'exploitation, l'entretien et le renouvellement d'ouvrages communs de l'OMVS liés au développement agricole, au transport fluvial ou à la fourniture d'eau pour la consommation humaine ou la production industrielle.

Incubation d'un projet de renforcement de la Gouvernance locale GIRE pour la SOGED dans les communes de Ronkh au Sénégal et Jedrel Mouhguen en Mauritanie.

La synthèse du diagnostic au niveau de ces localités montre les aspects suivants :

- Contiguë aux endiguements ou riveraine du lit principal impactées par la gestion du fleuve.
- Anticiper pour une commune, les solutions aux problèmes liés à l'eau ou aux ouvrages déjà identifiés.
- Approche harmonisée d'identification des priorités et de mise en œuvre des solutions.
- Perspectives de généralisation.

Parmi les priorités celle du service d'eau répondant aux critères de proximité, de disponibilité et de qualité est mise en exergue.

- Surveillance, aménagement et protection des sources et prises (plan de sécurité sanitaire).
- Mesures de renforcement du traitement (équipement, formation, gestion des stocks de produit).
- Suivi et analyses de l'eau (en rapport avec SOGED : équipement des prises dans le cadre de la réhabilitation des endiguements).
- Organisation de l'entretien, de la maintenance et de la filière pièces de rechange.

Les échanges suite aux différentes présentations

Le Maire de la commune de Rosso Mauritanie s'est exprimé en ces termes : « Nous ne sommes pas impliqués à suffisance dans la gestion des politiques et ceci est un plaidoyer pour le compte de tous les Maires de la Mauritanie ». Il est donc nécessaire de faire un plaidoyer pour des approches plus territoriales qui responsabilisent et impliquent les acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques locales. Il faut rapprocher le macro des territoires. L'IFS peut nous y aider et il faut travailler dans ce sens.

Le représentant de l'ARD de Kayes a parlé de l'état d'exécution des recommandations du premier et du deuxième atelier. Elles doivent être suivies et évaluées à chaque rencontre. Il enchaîne en soulignant que l'OMVS doit plus s'investir en faveur des jeunes exploitants au lieu de les limiter à la surveillance. Elle doit réfléchir à appuyer financièrement ses jeunes pour qu'ils deviennent des producteurs.

Le Comité de Veille et d'Alerte de la Falémé: Du point de vue du représentant de cette organisation, l'orpaillage pollue le fleuve et affecte par la même occasion les populations riveraines et si une solution à ce problème n'est pas trouvée, cette pollution affectera Nouakchott, Saint Louis et même Dakar. Il appartient à l'OMVS de poser des actes dans ce sens et les brigades de surveillance ont un rôle important dans la solution qui sera proposée. Il souligne, que des mesures sont en train d'être prises pour apporter un début de réponse et celle-ci met en avant la collaboration entre les différents acteurs.

Mme Awa Fall Niang, responsable de l'Ecole doctorale de l'UCAD : a attiré l'attention des participants sur la nécessité de développer des synergies avec la recherche en impliquant les universitaires, les Instituts de recherche. Selon elle, il y'avait une organisation universitaire mise en place pour collaborer avec l'OMVS. Qu'est-ce qu'elle est devenue ?

Commune de Labé : Le représentant du Maire a fait savoir qu'avec ses partenaires techniques locaux ils ont procédé à l'inventaire des châteaux d'eau pour mettre en place un dispositif de gestion permettant l'accès courante. Ainsi, ont-ils implanté un forage au niveau du bassin du fleuve avec l'appui de l'OMVS difficultés soulevées dans la présentation mais ne manque pas de souligner que pour lui la véritable cause reste la pauvreté. Kédougou compte un gisement d'or et Podor a des terres fertiles et de l'eau disponible pour une meilleure GIRE. IL termine son intervention en demandant si la Guinée était toujours membre ou pas de l'OMVS ?

Babacar GUEYE du GRET: Il adhère à l'idée les changements climatiques expliquent en grande partie

les pourtant ceux sont les localités parmi les plus pauvres du Sénégal. D'après Monsieur Gueye c'est un paradoxe et le scénario acceptable serait que l'OMVS annonce que d'ici 2050 ces populations verront leurs revenus doublés.

M. BA de l'OMVS : Le SDAGE prend en compte l'immigration car les migrants sont les premiers acteurs en faveur de la GIRE. Ils ont beaucoup marqué leur empreinte à travers leurs actions et contributions financières dans la réalisation d'ouvrages hydrauliques, la transhumance entre les localités situées dans le BFS.

Le représentant de la CSS : Depuis 1981, les températures sont mesurées. En 2020, elles ont augmenté 1,9°, ce qui a conduit à une baisse de la production de canne à sucre. C'est dire que les changements climatiques sont une réalité ressentie.

Dans le SDAGE, il est prévu des acteurs capables de créer ce lien entre les orientations de l'OMVS et les aspirations du petit producteur.

Un intervenant : En réponse à la préoccupation de Madame NIANG de l'UCAD, souligne que l'Etat pose des actes dans la GIRE et dispose d'un plan d'action qui comporte quatre axes dont le quatrième porte justement sur la Recherche Action. Il existe un plan de la Falémé de l'UCAD et selon les études, 80% des eaux sont valorisables.

Irvina PAREL du Ps-Eau : Les conclusions des ateliers précédents ont aidé à la mise en place de cadre de concertation. Des appuis financiers ont été consentis pour une partie des cadres de concertation et l'inventaire des plans d'action. Par rapport à l'état d'avancement dans les pays du BFS, l'accent est mis sur celui du Sénégal.

Pierre JACQUEMOT, Groupe initiatives : a réagi en précisant que son organisation a créé une concertation continue entre les acteurs étant donné que cela constitue un objectif majeur. Revenant sur l'état d'avancement des conclusions des ateliers passés, il relève que le seul point où on n'a pas noté d'avancée reste la cartographie.

Mamadou Fadé du RMBFS : les problèmes d'accès aux Services sociaux de base, la migration, la malnutrition, la santé, le genre, le travail des enfants, l'emploi des jeunes encourage les membres de cette organisation à accompagner les collectivités locales dans l'élaboration de leur PDC en prenant en compte toutes les questions citées plus haut et en conformité avec les documents de planification.

Ababacar Mbaye de l'OMVS : En réaction à la préoccupation du GRET par rapport à la mise en place d'un outil stratégique permettant de lutter contre la pauvreté, l'OMVS répond qu'il existe deux niveaux dans le plan d'action qui prennent en charge ces questions. Le premier est caractérisé par les projets régionaux et le deuxième par des projets nationaux.

L'OMVS n'intervient qu'aux échelles régionales et quant à celles nationales les projets sont portés par les Etats à qui il leur appartient de les introduire au niveau local.

L'eau n'est certes pas une compétence transférée mais les collectivités locales arrivent à travailler sur

la question. Aussi, il souligne que le SDAGE est déjà réalisé et validé et qu'il ne reste qu'à le partager avec les acteurs du BFS.

Ousmane Hane de la SOGED : a tenu à rappeler que l'OMVS se base sur la charte des eaux. Elle ne peut donc pas jouer le rôle de gendarme et que c'est un rôle qui incombe aux pays membres ayant ratifié la convention.

Directeur de la SOGED : Le responsable de la SOGED a abordé la question liée au suivi de la qualité de l'eau en reconnaissant qu'il y'a un problème de pollution et que la source est connue mais la difficulté c'est qu'il n'y a pas d'information précises sur le niveau de cette pollution. Et que c'est pour pallier cette contrainte qu'un projet destiné à prendre en charge cet aspect est prévu.

Le principe du préleveur payeur existe depuis 1987 et il est appliqué par la SOGED. Ce qui permet d'ailleurs de réaliser des ouvrages annexes pour l'entretien du barrage. Mais actuellement les moyens ne suffisent pas à prendre en compte les dépenses.

Nicolas DUPUY pour Le partenariat : L'approche GIRE partagée dans la présentation de la SOGED est pertinente. L'une des raisons est qu'elle reprend à bien des égards la méthodologie utilisée par LE PARTENARIAT dans le PAGIE et qui encourage les initiatives transfrontalières pour la gestion des problématiques du Bassin du Fleuve.

Concernant la gestion financière, les difficultés rencontrées reposent sur la différence entre les modes de fonctionnement des services du trésor au Sénégal et en Mauritanie, les fonds ne sont pas gérés de la même façon. C'est là où apparaît l'utilité des organisations internationales qui peuvent faciliter les transactions et alléger les procédures.

Le GRET : Selon le GRET, il existe des documents de planifications pertinents, mais force est de constater qu'ils ne sont pas partagés au niveau local. Après cette remarque le Gret demande à en savoir davantage sur le SATI.

Mamadou Fadé pour le RMBFS : Le SATI est un document qui n'est pas encore abouti et c'est ce qui explique qu'il ait plus mis l'accent sur les enjeux qui prennent en compte la dimension de la gestion de l'environnemental, qui à son tour, prend en charge la GIRE. Dans la présentation les axes ne sont pas trop mis en avant.

Pour ce qui concerne la question des documents de planification, les précisions apportées sont qu'aujourd'hui des correctifs sont en train d'être apportés. Le déficit de communication est en phase d'être comblé par la production et la diffusion de documents d'information sur les réalisations effectuées.

Un élu Mauritanien a tiré sur la sonnette d'alarme pour attirer l'attention des participants sur les effets de la pollution des eaux du fleuve et les risques que cela induits. Son constat est le suivant :

- Raréfaction des ressources végétales du fait de la pollution des eaux ;
- Accentuation du phénomène de la transhumance dans la zone
- Croissance démographique : 17 000 habitants en 1970 contre 130 000 habitants en 2017 ;

Les risques de conflits sont omniprésents dans la zone compte tenu du rétrécissement de l'espace et de l'accentuation de la compétition autour des ressources qui diminuent.

Ce constat avait d'ailleurs motivé la création d'un cadre de concertation qui depuis joue un rôle important dans la prévention et d'apaisement des tensions entre les acteurs du territoire.

Khadidiatou BA du Ps-Eau : Le typha est une plante qui montre la présence d'eau douce, la mangrove est l'indice de l'alternance entre l'eau douce et l'eau salée. « Donc autant dire que ces plantes représentent des baromètres de mesures naturels de la qualité de l'eau. Ce qui peut constituer un point de départ pour la recherche/Action dont faisait allusion Madame Niang de l'UCAD ».

Un représentant de la SOGED dira qu'il existe des initiatives qui dépassent les axes d'intervention de l'OMVS, mais qui sont prises en charge par la SOGED. Sous ce rapport la perspective est de remplacer le typha par le « courdour ». La SOGED compte expérimenter cette alternative et est en lien avec un expert Malien qui travaille sur la question. Le « courdour » est une plante appréciée par le bétail et qui évolue dans les mêmes conditions que le typha.

Ely Mohamed EL HADJ, responsable juridique de l'OMVS : Ajoute qu'une étude sur la caractérisation été menée au niveau du Mali et les Gouverneurs de Tamba et de Kédougou ont été impliqués du début à la fin du processus. IL ajoute que la guinée a regagné sa place au sein de l'OMVS.



Fiche de Synthèse de la salle 01

Comment conduire une dynamique GIRE territoriale : Sur quelles méthodologie/notions clés les collectivités locales peuvent s'appuyer pour conduire des initiatives GIRE ?

- **Animateur** : Irvina Parrel
- **Rapporteur** : Souad Barry

Introduction

Le bassin du fleuve Sénégal est une région géographique particulièrement sensible à la gestion des ressources en eau en raison de sa dépendance à l'égard de cet élément pour l'agriculture, l'énergie, l'eau potable et l'environnement. Cependant, il est confronté à des défis tels que la pression démographique croissante, l'urbanisation, le changement climatique, la dégradation de l'écosystème et les conflits d'usages.

De ce fait, la gestion réussie des ressources en eau est un processus continu et à long terme. Elle exige la participation et l'interaction des gouvernements, des agences et organisations au niveau local, national, régional et international, du secteur privé, des organismes caritatifs, des collectivités territoriales et de personnes dévouées. Sur quelles méthodologie/notions clés les collectivités locales peuvent s'appuyer pour conduire des initiatives GIRE ?

Activité : Comment conduire une dynamique GIRE territoriale : Sur quelles méthodologie/notions clés les collectivités locales peuvent s'appuyer pour conduire des initiatives GIRE ?

Les collectivités locales doivent porter les dynamiques : de façon politique et opérationnelle. Elles doivent avoir un vrai rôle de coordinateur et d'animateur de la GIRE.

Information

- Sensibiliser/Former, communiquer, informer tous les acteurs du territoire (les lieux culturels et de cultes ne doivent pas être oubliés) ;
- Désigner des points focaux /référents pour alimenter l'information ;
- Concertation pour collecter toutes les informations nécessaires et valider cet état des lieux préalable au reste ;
- Faire appel aux organismes compétents dans le bassin ou dans le pays qui peuvent fournir des informations plus larges dans lesquelles le territoire s'inscrit ;
- S'appuyer sur les membres de l'IFS ;
- Ne pas oublier l'assainissement, la biodiversité et les milieux (écosystèmes).

Concertation

- Organiser une vraie concertation, et pas seulement une consultation afin de prendre des décisions collégiales et équilibrer les enjeux de pouvoir ;

- Des cadres de concertation multiples :
 - Soit intégrer la GIRE dans un cadre de concertation existant,
 - Soit créer un cadre de concertation GIRE en incluant des groupes de travail thématiques ? Cela dépend du territoire et de l'existant.
- Emboîtement des cadres de concertation à l'échelle du bassin et des sous-bassins: responsabiliser des points focaux et des élus pour participer aux divers cadres de concertations afin de faire le lien.
- C'est aux élus de porter la dynamique transfrontalière.

Planification

- Une planification à court, moyen et long terme avec des priorités pour sauvegarder les ressources ;
- Il est possible d'intégrer la GIRE à une planification existante avec des mesures bien précises ;
- Difficultés des collectivités sénégalaises d'être parties prenantes pour les sujets où elles n'ont pas la compétence, comme l'accès l'eau. Mais la participation à des cadres de concertation peut leur permettre d'avoir plus d'informations et une prise de Gouvernance indirecte sur le sujet (compétence générale de développement local).

Financement

- Les collectivités peuvent se mobiliser au travers du vote d'une ligne budgétaire dédiée ;
- La fiscalité locale doit être pensée afin de faire fonctionner les cadres de concertation de façon durable, de façon locale d'abord ;
- Toutes les parties prenantes doivent être mobilisées, l'appel à un principe pollueur/payeur ou préleveur/payeur peut être appliquée ;
- Faire contribuer : tout type d'acteur local (les entreprises également), l'Etat et les acteurs internationaux, notamment pour les investissements ;
- Mettre en place l'intercommunalité pour mutualiser.



Fiche de Synthèse de la salle 02

Comment inclure un volet transfrontalier dans une dynamique GIRE : réfléchir à une méthodologie basée sur les quelques expériences partagées.

- **Animateur : Ousmane Hane**
- **Rapporteur : Khadidiatou Ba**

Introduction

La gestion des ressources en eau dans un contexte transfrontalier est un enjeu complexe et crucial. Le BFS couvre plusieurs pays tels que le Sénégal, le Mali, la Mauritanie et la Guinée. Ces pays partagent les mêmes ressources en eau, mais ils ont des besoins différents en matière d'irrigation, d'énergie, d'eau potable, etc. Le développement économique et social de chaque pays est étroitement lié à la disponibilité et à la qualité de l'eau dans le bassin.

En outre, la GIRE est un processus favorisant le développement et la gestion coordonnée de l'eau, des territoires et des ressources qui s'y rapportent en vue de maximiser de manière équitable le bien-être économique et social, sans toutefois compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux.

Activité : *Comment inclure un volet transfrontalier dans une dynamique GIRE : réfléchir à une méthodologie basée sur les quelques expériences partagées.*

➤ Identifier les raisons de l'approche transfrontalière dans la GIRE

- Partage de la ressource en eau et nécessité d'associer les 4 pays pour une concertation autour d'une ressource menacée (facteur climatique, anthropique, accroissement de la demande...);
- Statut international du fleuve et application des textes y relatifs (Statut du fleuve, Charte des Eaux...);
- Pas de frontières pour les ressources en eau et l'environnement ;
- Prise en compte de la diversité des configurations socioculturelles ;
- Facteur de développement économique local ;
- Bonne répartition des ressources ;
- Prévention des conflits (notamment entre les usages) et facteur de paix ;
- Nécessité de coordination des efforts notamment en matière de réglementation et d'harmonisation de la gestion concertée ;
- Similitudes dans les communautés et dans les cultures dans les différents Etats ;
- Problématiques partagées entre territoires : exemple gestion qualitative et disponibilité de la ressource ;
- Gestion durable de la ressource en eau : préservation et pérennisation ;
- Enjeux communs et ressources humaines et financières limitées des autorités locales ;
- Contexte sociaux et économiques similaires ;
- Aspect scientifique : partage des technologies, des résultats de recherche de part et d'autre ;

-
- Partage d'expérience pour le renforcement de la résilience.
- **Quels sont les facteurs de blocages de l'approche transfrontalière ?**
- Absence de cadre législatif, réglementaire et problème de transposition du cadre juridique de l'OMVS dans la législation nationale notamment en matière de Police de l'eau ;
 - Limite de l'OMVS en matière de compétences juridiques ;
 - Différents types de collectivités territoriales et différents niveaux de décentralisation ;
 - Cadres juridiques différents entraînant une limitation des cadres de concertation ;
 - Conflits de compétences entre les secteurs et les ordres de collectivité ;
 - Facteurs culturels ;
 - Dimension historique parfois oubliée et qui peut entraver la GIRE: exemple du Mali qui est un important producteur d'or (lien avec la Falémé) ;
 - Instabilité de la région qui détermine les intérêts et approches des Etats ;
 - Différence de priorités d'un Etat à l'autre ;
 - Financement des dispositifs d'animation à l'échelle transfrontalière, exemple : cadres de concertation ;
 - Défaut d'application des règles au niveau communautaire ;
 - Manque de reconnaissance des associations transfrontalières au Mali par exemple ;
 - Lourdeur dans la mise en œuvre des actions au niveau des collectivités et des Etats ;
 - Compétition entre les usages et entre les Etats ;
 - Rupture dans la dynamique des initiatives avec le renouvellement des élus ;
 - Différence dans les niveaux de mise en œuvre de la GIRE au niveau des Etats ;
 - Manque de déclinaison du SDAGE dans les politiques nationales et faible appropriation ;
 - Crises politiques et sécuritaires ;
 - Manque de compréhension des enjeux des acteurs par rapport à la GIRE ;
 - Manque de visibilité des infractions à l'échelle du BFS ;
 - Asymétrie d'information entre les différents niveaux institutionnels et les usagers et populations ;
 - Multiplicité des cadres de concertation à l'échelle du BFS.
- **Quelles sont les solutions possibles pour la mise en œuvre d'une GIRE transfrontalière ?**
- Agréments nationaux pour les associations ;
 - Accompagnement et renforcement des communautés sur le plaidoyer ;
 - Implication des populations locales avec la mise en place de groupes mixtes incluant les populations des différents Etats ;
 - Existence d'un Comité de Bassin inclusif à rendre plus dynamique et à responsabiliser davantage ;
 - Analyse de la situation juridique de chaque pays pour mieux prendre en compte les spécificités locales ;
 - Accord entre communautés pour faciliter la mise en œuvre de projets GIRE ;
 - Ententes et conventions transfrontières entre différentes entités au niveau administratif/territorial ;

- Considération des différentes échelles de mise en œuvre possibles pour la GIRE transfrontalière, particulièrement l'approche locale plus concrète et moins théorique ;
- Mise en place de dispositifs d'animation ;
- Capitalisation des outils mis en œuvre dans le cadre des projets GIRE ;
- Plan de développement transfrontalier ;
- Gestion des plaintes : à travers les cadres de concertation ;
- Prise en compte de l'aspect culturel dans la mise en place de cadre de concertation ;
- OMVS, RMBFS peut jouer le rôle de cadre d'échanges entre les acteurs ;
- Implication des Etats nécessaire pour booster la GIRE transfrontalière ;
- Portage des dynamiques par les ONG de solidarité internationale pour contourner les contraintes et lourdeurs des procédures administratives et financières ;
- Ententes sectorielles pour renforcer la coopération et le portage par les collectivités riveraines ;
- Prise en compte des têtes de sources en associant les instances internationales : OMVS, RMBFS, ONU, CEDEAO ;
- Prise en compte de la GIRE comme politique au niveau national à travers les différents pays ;
- Harmonisation des priorités et politiques au niveau national ;
- Importance de gestion de la donnée au niveau bassin ;
- Transcription du SDAGE dans les politiques nationales ;
- Regroupement des communautés autour d'une vulnérabilité ou de domaines spécifiques (élevage, orpillage, protection des végétaux...) pour faciliter la coopération et la mise en œuvre de la GIRE ;
- Mise en place de cadres de concertation transfrontaliers ;
- Cadres d'échanges et de dialogue à l'échelle du BFS : exemple forum périodique à l'échelle du BFS ;
- Cartographie des cadres de concertation existants ;
- Renforcer le plaidoyer auprès des PTF et mise en place de dispositifs de financement spécifiques des initiatives transfrontalières : Initiative du GIZ qui lance des appels à projets transfrontaliers ;
- Implication graduelle des institutions sous régionales, régionales, internationales en fonction de la nature et de la portée des problèmes à résoudre (paix, sécurité, environnement, changement climatique...).



Fiche de Synthèse de la salle 03

Comment adapter les cadres de concertations au territoire : Quels acteurs impliquer ? A quel niveau ? Quelles articulations entre les échelles micro et macro, nationale et bassin ?

- **Animateur : Ababakar Mbaye**
- **Rapporteur : Hamet Diallo**

Introduction

La gestion des ressources en eau au niveau du BFS est complexe en raison des enjeux communs partagés par les pays riverains.

Pour assurer alors une gestion intégrée et durable de l'eau dans le BFS, il est essentiel d'établir des cadres de concertations inclusifs et adaptés au territoire. Ces cadres permettront d'impliquer les acteurs clés à tous les niveaux, du local au national, en favorisant le dialogue et la coordination entre les parties prenantes.

La concertation suppose inévitablement une action commune selon la logique de l'action collective, implique que chacun des participants a la conviction qu'il lui est plus avantageux de travailler avec les autres même si, pour cela, il doit se plier à des exigences de travail en commun.

La concertation permet de faire en sorte que la direction du développement durable soit moins isolée et soit davantage prise en compte par les autres. Elle permet également aux parties prenantes de s'adresser à des interlocuteurs qu'elles ne rencontrent pas habituellement.

Activité : *Comment adapter les cadres de concertations au territoire : Quels acteurs impliquer ? A quel niveau ? Quelles articulations entre les échelles micro et macro, nationale et bassin ?*

1. Quels sont Les acteurs territoriaux de la concertation ?

Pays	Acteurs
Mali	<ul style="list-style-type: none">○ Sociétés minières,○ Maires usagers,○ Chefs coutumier, chefs de villageois,○ Religieux rôles de régulateurs,○ Associations communales.
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none">○ Les collectivités,○ Chef de villages,○ Chefs de quartiers,○ Services techniques,○ Association producteurs de riz de la vallée (région de Guidimakha),○ Association éleveurs transhumants,○ Association des Maires du Guidimakha.
Guinée	<ul style="list-style-type: none">○ Usagers des cours d'eau,

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Municipalités, ○ Fédération des Paysans du Fouta Djallon, ○ Services techniques déconcentrés, ○ Services eaux et forêts, ○ Acteurs de la cueillette OSC, ○ Association de femmes pêcheurs, agriculteurs et éleveurs, ○ Riverains.
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> ○ Représentants projets et programmes, ○ Associations de migrants, ○ Sociétés minières (Matam), Association des agroindustriels, ○ Gestionnaires de services (ASUFOR, DSP), ○ Union des pêcheurs, ○ Service département de la pêche, ○ Collectivités territoriales, ○ Services techniques, ○ autorités administratifs (préfets et sous-préfets), société civile).

2. Inventaires des différents cadres de concertation existants dans le BFS

Pays	Acteurs
Mali	<ul style="list-style-type: none"> ● Niveau régional : cadre concertation au niveau de l'eau hygiène et assainissement, ● Association des miniers mines de Mali), ● Intercommunalité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Comité de Pilotage des Communes du Djombougou ○ Association des communes du Guidimakh-kafo ○ Bafoulabe: intercommunalité mali sadio ○ L'intercommunalité du Karakoro
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> ● Transfrontalier : Semaine de l'amitié et de la fraternité (SAFRA), ● L'intercommunalité du fleuve (Gouraye, Kabousanié dieri et wobou), ● Réseau des jeunes médiateurs de la paix, ● Intercommunalité INKA, ● Association de maires et parlementaires du Gorgol, ● Fédération des Associations du Gorgol en France.
Guinée	<ul style="list-style-type: none"> ● Initiative en cours dans le fouta djalon (cadre de concertation): collectivités, usagers, services techniques, ● Cadre de concertation communal au niveau de Labé +comité de gestion des points d'eau.
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> ● Cadres de dialogues : CRD (pilote par le gouverneur), CDD (pilote par le préfet) et CLD (pilote par le Sous-préfet), ● Comité de veille de la Falémé, ● Réseau des Maires du Bassin du Fleuve Sénégal, ● Jumelage communes transfrontalières Kayes et Saint louis, ● Concertation parc de Djoudj et parc de Diawling+ universitaires), ● Maison des éleveurs (Sénégal et Guinée et Gambie), ● Association des six pays (Sénégal, Mali, Mauritanie, Gambie, Guinée),

- | | |
|--|--|
| | <p>qui s'active sur la sécurité et la gestion des fleuves transfrontaliers,</p> <ul style="list-style-type: none">• Coopération sur la gestion des eaux souterraines partagées entre la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal,• Cadres de concertation au niveau des UGP et sous-UGP (perspective politique GIRE),• Echanges entre communes en Guinées (Fouta Djallon) et au Sénégal (embouchure, Saint Louis) ? |
|--|--|

3. Quels types d'articulation avec les différentes instances

Pour les participants des différents groupes, il était difficile d'identifier des articulations sans au préalable comprendre les rôles et missions des cadres/instances identifiés. Toutefois, certains sujets/thématiques proposées pourraient amener ultérieurement à réfléchir sur de possibles articulations être les instances au niveau local, national et transfrontalier :

- Sécurité transfrontalière
- Transhumance
- La question de l'orpaillage
- Vol de bétail
- Drogue
- Rejets et pollution des eaux



Fiche de Synthèse de la salle 04

Comment financer les initiatives de concertation et les projets : Quelles pistes de financement pour mettre en œuvre les actions ?

- **Animateur : Mamadou Fadé**
- **Rapporteur : Iba Mar Faye**

Introduction

La mobilisation de financements adéquats est un enjeu central pour la réussite des initiatives de concertation et des projets de la GIRE. Il est important de noter que la mobilisation de financements durables nécessite une planification stratégique, une transparence dans la gestion des fonds et une coordination efficace entre les parties prenantes.

Les sources de financement sont nombreuses et peuvent être classées par types, en suivant la logique exposée précédemment :

- Financement des fonds propres (capitaux de départ).
- Renforcement des fonds propres en ouvrant son capital à des investisseurs.
- Recours à l'endettement.

Activité : *Comment financer les initiatives de concertation et les projets : Quelles pistes de financement pour mettre en œuvre les actions ?*

Une diversité d'initiatives de concertation formelles et informelles à évaluer pour amélioration

Il y a beaucoup d'initiatives et de cadres formalisés ou non qui existent déjà. Important de les cartographier et à partir de cette cartographie travailler à leur renforcement/animation.

On note entre autres :

- La Commission permanente des eaux ;
- Le Comité consultatif des partenaires au développement ;
- Le comité de bassin ;
- Les comités locaux de concertation ;
- Les comités d'usagers de l'eau (Soged) ;
- Au niveau des territoires, il y a des cadres de concertation communaux et régionaux ;
- Initiative Karakoro entre des communes du Mali et de la RIM pour gérer les conflits agriculteurs-éleveurs.

Il est important de faire l'état des lieux des différents cadres et initiatives et surtout de donner aux collectivités (et/ou au réseau des maires) la responsabilité d'animer les cadres de concertation afin d'assurer leur pérennité.

Plusieurs pistes de financement possibles mais à explorer davantage :

1- Financement publics : Etats, dispositifs bilatéraux et Agences internationales (fonds thématiques eau, assainissement, gouvernance et environnement).

Fonds de maintenance des adducteurs et initiatives de drainage (SAED) : fond publique accessible aux usagers. Fonds publique abondé par l'état du Sénégal avec une contribution des usagers.

2- Partenariat public-privé : Sur le partenariat public privés, les maires sont handicapés, notamment pour ce qui est de la Mauritanie parce qu'ils sont bloqués par les questions de garantie (garantie foncière la plupart) qui leur sont demandées lors des montages de partenariat. Ils sont donc obligés de retourner au pouvoir central qui rejette la demande pour la plupart.

Il a été souligné qu'il est important de ne pas considérer seulement la contribution financière pour les privés. Il faut aussi voir l'aspect technique car les entreprises peuvent mettre en place des infrastructures sans forcément donner de l'argent.

Une des difficultés majeures du financement de la GIRE réside dans le fait que l'Etat ne fait pas de la gestion de l'eau sa priorité à coté par exemple de la santé ou d'autres secteurs.

3- Les financements de coopérations institutionnelles et décentralisées : La coopération décentralisée ne développe pas les communes, ce sont des initiatives modestes pour la plupart du temps. Il est important de les mobiliser mais les efforts de mobilisation doivent être mis dans les autres pistes.

4- Contribution de la diaspora : Elle est considérée comme pistes intéressante mais qui demandent un travail pour montrer aux migrants l'intérêt d'y investir. Ils ont d'autres priorités et il est donc important de raccrocher la GIRE à des questions de développement territoriales plus larges (santé, environnement, eau potables...) pour en faire une priorité pour des acteurs comme la diaspora.

5- UEMOA/OMVS : des financements pourraient normalement venir de l'UEMOA et de l'OMVS et d'autres institutions de ce genre mais à explorer pour en connaître les mécanismes d'accès et les modalités de financement.

6- Certains programmes comme le programme PGIRE de la Soged (fond Néerlandais).

7- Collecte des redevances / Usagers : (principes pollueur-payeur et /ou préleveur-payeur notamment pour les entreprises de la Falémé).

C'est pris en charge dans le cahier de charge de la Soged (contrat de concession). Il faut une politique RSE à définir et pour soutenir des activités des collectivités dans le bassin. En France, les sociétés de gestion sont entrain de pousser pour le « prix écologique de l'eau » puisqu'elles gèrent de la biodiversité. Pourquoi ne pas réfléchir à ce type de m mécanisme pour le Sénégal au travers duquel, l'Etat paierait le service écologique des sociétés de gestion et ces montants pourront être reversé dans la gestion de l'eau.

8- Collectivités territoriales : pas facile car les collectivités territoriales n'ont pas les moyens. Renforcer des élus sur l'élaboration des projets PPP, sur la fiscalité et sur la coopération décentralisée pour avoir des projets structurants. Normalement les collectivités du Sénégal devraient pouvoir contribuer. En Mauritanie, les collectivités ont peu de marge de manœuvre pour lever des fonds ou contribuer à financer ces initiatives de concertation ou de GIRE. Pour garder le principe de la contribution des collectivités et prendre en compte leur diversité, il faut envisager une contribution proportionnellement à la taille du budget de chaque collectivité avec des plans opérationnels adaptés.

9-Contribution des entreprises locales et internationales RSE : ne piste c'est de lever des fonds spécifiquement privés qui interviennent dans le bassin avec la RSE. Il faut les inscrire dans les dossiers avant l'implantation des entreprises. Ne pas considérer le financement comme seulement monétaire (mise à disposition de salles pour des rencontres, mobilisation d'expertises, appui voyages d'étude)

10- Les fonds verts et autres financements innovants

11- Fonds de fondation et autres acteurs philanthropes.

Des questions à prendre en compte :

- Comment financer des initiatives transfrontalières ? vu que les bailleurs interviennent d'habitude à l'échelle d'un pays. Il faut une Planification stratégique à l'échelle des collectivités avec une transparence dans la gestion + et une coordination efficace entre les parties prenantes.
- A quelle échelle il faut financer des actions et mener des actions GIRE ? à l'échelle des sous-bassins peut être pour simplifier, notamment sur la mobilisation des ressources issues des redevances. C'est compliqué de mobiliser les CT vu qu'ils n'ont pas les mêmes moyens. Essayer d'avoir des ententes de collectivités à l'échelle des sous-bassins. Il faut des moyens pour les mettre en place, pour les animer, pour les renforcer et pour assurer leur pérennité. Il faut trouver un système qui soit finançable et financé.
- Avec quel cadre travailler ? Plusieurs cadres existent et la question s'est posée de savoir s'il faut multiplier les petites actions ou passer à de grandes initiatives. Quoi mettre en place pour éviter l'émiettement ? On laisse les cadres micro à l'échelle des territoires ou mettre en place de dynamiques plus élargies ? Mettre en place des structures transfrontalières plutôt que de petits cadres.
- Comment accompagner les cadres à mobiliser des financements ?

Renforcer davantage les cadres et leur permettre d'avoir les compétences de base pour aller vers des financements.

Travailler sur le volet renforcement de capacité des collectivités territoriales. Et les mécanismes de pérennisation des cadres et des actions.

Accompagner des plans locaux GIRE, peut-être pas à l'échelle commune mais sur des espaces plus larges et recentrer les cadres autour de la GIRE. Renforcer les cadres en termes d'organisation et de transparence/redevabilité et créer une coordination entre elle et une bonne répartition des rôles entre les différentes parties prenantes.

Les collectivités sont les plus légitimes pour mobiliser les financements mais il faut les organiser pour qu'ils ne soient pas en concurrence et leur donner leurs compétences et la crédibilité nécessaire. Dans un premier temps peut être aller vers ces financements avec les autres acteurs pour des initiatives qui renforcent les cadres locaux qui progressivement auront le lead. Dans un premier temps, faire un travail clair sur l'état des lieux du fonctionnement des cadres avec à la fin, l'élaboration d'un plan d'action pour les renforcer et les accompagner pour des actions autour de la GIRE.

Accompagner les collectivités à pouvoir porter le plaidoyer.

Les représentants des collectivités ont revendiqué des ristournes perçues par les agences d'eau qui pourraient permettre d'appuyer les cadres et de développer des actions GIRE.

Commencer par des initiatives regroupant différents acteurs (collectivités, ONG, OSC...) pour des actions à plusieurs composantes et responsabilités partagées.



Fiche de Synthèse de la salle 05

Comment capitaliser et diffuser auprès des collectivités du BFS : Comment mettre ces informations et outils à disposition des collectivités locales du BFS ? Quel(s) rôle(s) pour l'OMVS / IFS / RMBFS / pS-Eau ?

- **Animateur : Babacar Gueye**
- **Rapporteur : Gwenaëlle De Jacquilot**

Introduction

En tant qu'espace harmonisé intégrant des systèmes différents, l'espace du Bassin du Fleuve Sénégal doit aller au-delà de sa mission primaire. En plus de l'organisation institutionnelle, les acteurs impliqués dans la gestion des ressources en eau du BFS peuvent contribuer à renforcer la collaboration, à promouvoir des pratiques durables et à assurer une gestion efficace et équitable de l'eau pour le bien-être des populations locales et la préservation de l'écosystème en mettant en place des mécanismes efficaces de capitalisation et de diffusion de l'information.

Activité : Comment capitaliser et diffuser auprès des collectivités du BFS : Comment mettre ces informations et outils à disposition des collectivités locales du BFS ? Quel(s) rôle(s) pour l'OMVS/IFS/RMBFS/Ps-Eau ?

Les principaux constats :

Les collectivités territoriales et les acteurs des territoires doivent être au cœur de la production de la connaissance, de la diffusion de ces connaissances : ils doivent co – définir et co- produire les connaissances.

- Il y a un problème dans la récupération de l'informations sur les territoires car les informations sont souvent trop globales (info disponible au niveau régional) et il manque la strate au niveau départemental – communal.
- Aussi, les informations produites par les programmes ou projets ne sont généralement pas données aux acteurs du territoire et ne sont donc disponibles.
- Il y a de la disparité entre les territoires sur la production de connaissances.
- Les Collectivités territoriales ne diffusent pas assez leurs données.

Est-ce que les infos dispos sont adaptées et répondent aux besoins des acteurs :

- Il y a un flot énorme d'informations et il est compliqué d'en tirer la substance-comment cibler les bonnes données et qui seraient utiles aux territoires.

Sous quelle forme :

- Il est nécessaire d'adapter les contenus aux CIBLES qui sont les acteurs du territoires (maires, osc...)

- Il manque un outil numérique pour les CT (et des canaux de diffusion) (d'où l'utilité de sahelink).
- Certains acteurs ne savent pas où trouver les infos et l'info n'est souvent pas adapté aux besoins des acteurs.
- Comment avoir de l'info fiables et la mettre à jour mais également comment **financer la mise à jour des donnée**) pour les communes- souvent les ONG produisent de la donnée aux CT et c'est à la CT de faire la mise à jour mais elle n'a pas de financement pour le faire.
- **Les CT ont plein de documentations- comment faire pour qu'elles ne se perdent pas ?** se pose la question de la centralisation de l'informations : plateforme en ligne numérique ou mettre les doc des CT.
- Au Sénégal, les infos sont capitalisées au niveau des ARD- comment travailler avec eux pour récupérer des données.

Besoins :

- Avoir des données fiables faciles (Collecte) ;
- Les données existent mais l'accès est compliqué, vieille, pas adaptée, pas fiables, caduques ;
- Données statistiques fiables sectoriels ;
- Besoin d'avoir des infos au niveau local qui manque quelquefois ;
- Il y a des données qui existent mais elles ne sont pas disponibles ;
- Besoin de collecter les infos par territoire ;
- Former les acteurs à utiliser les informations ;
- Accompagner les collectivités territoriales également pour archiver les documents ;
- Produire de la connaissance qui répondent aux enjeux des territoires ;
- Actualiser les PDC (avec la GIRE) ;
- Manque d'info sur certaines thématiques (écosystèmes) ;
- Identifier les thématiques qui auraient besoin d'avoir de la production de connaissances/ d'informations ;
- Il y a de la rétention d'informations ;
- On a besoin que certains documents soient validés (avoir de l'information fiable) ;
- Identifier les différentes plates formes qui diffusent de la connaissance ;
- L'information est dispo mais elle est dédiée aux élites ;
- Mobiliser les acteurs du territoire pour produire de la connaissance ;
- La question de la fiabilité - Avoir la bonne source d'informations ;
- Il faudrait connaître les outils GIRE qui existent ;
- Une plateforme qui centrale également les documents produits par commune ;
- Avoir un point focal GIRE dans chaque CT- et les former et les accompagner ;
- Les CT doivent être partie prenante des capitalisations ;
- Il y a un besoin de mise à jour des données (même au niveau des ministères) et des moyens financiers et RH.

Sous quelle forme ? Il faudrait que les cibles soient les acteurs du territoires (maires, osc...) Et qu'il manque un outil numérique pour les CT (et des canaux de diffusion)

- Formation/ sensibilisation des différents acteurs (élus, services déconcentrées) pour savoir comment aller chercher l'information ;
- Adapter les formats aux besoins des territoires ;
- Fiches thématiques (synthèse) avec des formats audio (en langues nationales), des vidéos ;

- Boites à outils ;
- Guides pratiques avec des formats audio (en langues nationales) ;
- A diffuser sur les réseaux sociaux ;
- Renforcer les capacités des acteurs et des CT sur la GIRE : sur exemple : c'est quoi la GIRE ?
- Les documents de capitalisation doivent être dédiés aux CT ;
- Organiser des Cadres de concertation pour que cette info soient partagées avec les populations et utiliser les radios communautaires ;
- Mettre en place des cadres de concertations transfrontalier qui serait un lieu de diffusion ;
- Mais ces cadres demandent des financements et demande de cibler les bons acteurs ;
- Former les agents techniques au niveau des CT ;
- Avoir un groupe WhatsApp/Facebook pour la commune ;
- Aller vers un système d'information avec une entrée par CT qui soit encadré.

Comment les partager :

- Avoir un endroit qui soit connu par tous pour mettre les connaissances produites ;
- Site en ligne qui compile les données ;
- Organiser des ateliers sur les territoires pour présenter les outils (sessions de formations) ;
- Faire le lien entre les plates formes (pour aller plus loin aller voir la plateforme XXX°) ou entre certains sites !
- Travailler en lien avec les leaders au niveau des territoires pour qu'ils aient accès à ces infos et qu'ils puissent les diffuser ;
- Il y a un gap de la diffusion régulière entre l'OMVS et les populations riveraines du fleuve-
- Utiliser les radios locales ;
- Forums communautaires.

IFS : Vulgariser les connaissances – Produire de la connaissance et adapter la connaissance et diffuser la connaissance- Expertise sur la collecte de la donnée- Faire le lien également avec d'autres plates formes validées par un comité. Rôle d'inventaire, de collecte et de diffusion de l'information.

OMVS : A une bibliothèque en ligne- le centre de documentation existe depuis 50 ans et qui touche plusieurs thématiques- a des plates forme d'informations (50 000 visites par an mais plutôt des utilisateurs étrangers) – collections digitales- l'OMVS pourrait travailler sur l'archivage des documents produites par les acteurs du BFS- constat : au niveau du territoire, la bibliothèque n'est pas très connue. Faire le lien avec les universités – l'OMVS doit assurer le relais de l'information aux usagers- doit être en charge de la collecte des informations et de la diffusion- l'OMVS pourrait coordonner l'action des universitaires- renforcer la communication produite sur le BFS- l'OMVS doit se décentraliser avec des bureaux au sein des territoires. L'OMVS doit diffuser les infos aux maires. Un rôle de relais- Travailler en synergies avec les autres acteurs (IFS- RMBFS) - adapter les infos aux besoins des CT- le SDAGE : va vulgariser (sous forme d'atelier sur les territoires) avec clefs USB- faire le relais des info-

Ps-Eau : mettre en lien les acteurs pour produire de la connaissance – expertise sur la collecte de la donnée et diffuser la connaissance sectorielle (lien entre le central et les territoires)

Réseau des maires : peut aider à collecter et faire le relais entre le réseau et l'OMVS et autres- rôle de jonction (collecte, diffusion) entre l'information et les populations. Le réseau des maires pourrait assurer la diffusion. Le RMBSF doit aussi lors qu'il y a une nouvelle équipe mettre a dispo les documents nécessaires- diffusion de l'info au niveau des CT qui relais au niveau des habitants / tes. Les services techniques restent- les élus sont remplacés et que cette personne soit formée – **le réseau peut jouer ce rôle de capteur d'informations- le réseau pourrait aller chercher des moyens financiers et des RH-**

Universités : travailler plus en lien avec les ONG pour produire de la donnée

Divers : avoir des outils adaptés aux plus jeunes au sein des écoles.



Synthèses des travaux d'ateliers

Synthèse des productions Salle 01

Comment conduire une dynamique GIRE territoriale ? Sur quelles méthodologie/notions clés les collectivités locales peuvent s'appuyer pour conduire des initiatives GIRE ?

Les collectivités sont au cœur. Elles doivent porter la GIRE et pour cela disposer de tous les outils. Mais elles sont souvent confrontées à la multiplicité des documents, règles, normes...

La question de la territorialisation des politiques est cruciale, Il faut renforcer les capacités des collectivités territoriales, des acteurs publics (ARD/communes, départements) et de valoriser les actions en cherchant à mettre en place un co-portage des initiatives par les acteurs locaux.

Synthèse des productions Salle 02

Comment inclure un volet transfrontalier dans une dynamique GIRE ? Réfléchir à une méthodologie basée sur les quelques expériences partagées.

Le transfrontalier se gère bien à l'échelle locale, surtout quand elle dispose de l'information disponible et des prérogatives notamment sur la question de l'eau. La situation n'est pas la même partout. Il existe des conventions locales d'entente. Les blocages sont souvent juridiques et réglementaires. Il faudrait un cadre harmonisé entre pays (par ex. un code de l'eau unique). Des exemples d'intervention transfrontalières existent il faut les capitaliser et les diffuser.

Synthèse des productions salle 03

Comment adapter les cadres de concertations au territoire : Quels acteurs impliquer ? A quel niveau ? Quelles articulations entre les échelles micro et macro, nationale et bassin ?

Il existe de nombreux cadres de concertation, parfois informels mais le cloisonnement règne. Il apparaît nécessaire de pouvoir renforcer en améliorant la communication entre les acteurs, sachant que les élus sont les pivots de la concertation. Il faut renforcer le fonctionnement de ces cadres de concertation (représentativité, performances, résultats).

Synthèse des productions salle 04

Comment financer les initiatives de concertation et les projets ? Quelles pistes de financement pour mettre en œuvre les actions ?

A quoi sert la redevance ? Comment est-elle calculée ? Réfléchir au financement de la GIRE par sous Bassins. Canaliser les transferts des migrants en les sensibilisant sur la GIRE. La RSE est une source potentielle de financement. Voir le montage de PPE et les Fonds verts. Les ateliers de la salle 4 résument l'ensemble des dispositifs de financements accessibles pour les différents acteurs et les leviers possibles pour le financement des initiatives GIRE sur les territoires.

Synthèse des productions salle 05

Comment capitaliser et diffuser auprès des collectivités du BFS : Comment mettre ces informations et outils à disposition des collectivités locales du BFS ? Quel(s) rôle(s) pour l'OMVS/IFS/RMBFS/Ps-Eau ?

L'OMVS pourrait travailler sur l'archivage des documents produits par les acteurs du BFS. Constat : au niveau du territoire, la bibliothèque n'est pas très connue. Faire le lien avec les universités – l'OMVS doit assurer le relais de l'information aux usagers- doit être en charge de la collecte des informations et de la diffusion- l'OMVS pourrait coordonner l'action des universitaires- renforcer la communication produite sur le BFS- l'OMVS doit se décentraliser avec des bureaux au sein des territoires. L'OMVS doit diffuser les infos aux maires. Un rôle de relais- Travailler en synergies avec les autres acteurs (IFS- RMBFS) - adapter les infos aux besoins des CT. Le SDAGE va être vulgarisé sous forme d'atelier sur les territoires.

Ps-Eau : Mettre en lien les acteurs pour produire de la connaissance – expertise sur la collecte de la donnée et diffuser la connaissance sectorielle (lien entre le central et les territoires).

Réseau des maires : Peut aider à collecter et faire le relais entre le réseau et l'OMVS et autres. Rôle de Jonction (collecte, diffusion) entre l'information et les populations. Le réseau des maires pourrait jouer ce rôle de capteur d'informations, aller chercher des moyens financiers et des RH.

Les échanges

Les échanges qui s'en sont suivis montre la nécessité d'implanter et de consolider l'intervention des organisations de solidarité internationale qui peuvent faciliter les obstacles présents notamment sur les approches et mécanismes à mettre en œuvre au niveau des zones transfrontalières.

Le cri de cœur des élus de la Falémé « La Falémé meurt et c'est une partie du Sénégal qui meurt, au même moment, les autorités continuent de signer des autorisations d'exploitations avec des sociétés chinoises qui mènent des activités d'orpaillage. »

L'OMVS : « La Falémé ne doit pas mourir et ne peut pas mourir parce que nous sommes là pour l'empêcher », en s'exprimant ainsi, le représentant de l'OMVS montre qu'il est permis d'être optimiste quant à des lendemains meilleurs. Il justifie son opinion en soutenant qu'avec cet atelier et ceux qui l'ont précédé, l'OMVS et ses partenaires ont gagné le premier combat : « la prise de conscience des acteurs ». C'est une condition nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés. De plus des efforts de sensibilisation seront faits en direction des Etats membres pour la mise en place d'organes de contrôle et d'organisation des activités dans le Bassin du Fleuve. Ce sera l'occasion d'inciter les acteurs à l'application de la charte de l'eau.

Synthèse générale

Sur le déroulé :

- Privilégié les retours d'expériences et donner plus la parole aux acteurs terrain.

Sur la GIRE

- Sortir de la GIRE théorique, comme concept et la rendre concrète : la GIRE comme outil, la GIRE mise en œuvre avec des retours d'expérience, une boîte à outils.

Sur les conclusions de l'atelier

- Mettre en place un groupe de travail chargé du suivi du plan d'action qui se nourrit des résultats de l'atelier ;
- Faire le compte rendu de l'atelier en intégrant des tableaux synthétiques destinés à l'information des acteurs ;
- Pour le volet communication il faut préparer des capsules vidéos à utiliser comme outil de plaidoyer (à garder jusqu'à la définition de la stratégie de communication) ;
- Poursuivre les échanges et le partage des informations avec le Réseau des Maires qui est central dans la dynamique au même titre que l'OMVS.

Sur la prochaine tenue de l'atelier

- Poursuivre le principe de rencontre par sous-bassins (proposer à ce que l'atelier se tienne prochainement en Guinée pour encourager les acteurs guinéens) ;
- Impliquer les groupes noyau présents à Labé pour le portage de l'organisation du prochain atelier ;
- L'IFS et ses partenaires devront être plus concrets dans leur approche et mettre davantage en lumière les avancées de la feuille de route de Rosso, de Bakel et de Saint-Louis ;
- Mettre en avant le récit/expériences des collectivités territoriales ;
- Faire des efforts dans la mise en forme des présentations : moins de textes et plus de visuels ;
- Porter une attention particulière en amont de l'atelier aux nouveaux élus qui participeraient pour la première fois aux ateliers afin d'optimiser leur participation ;
- Renforcer le plaidoyer de lutte contre les effets désastreux de l'orpaillage ;
- Veiller à ce que les contenus de la sensibilisation sur la GIRE sur le territoire du bassin soit bien le reflet des échanges issus les travaux de groupe et traduisent la législation en vigueur.

Sur la thématique du prochain atelier

- La thématique du prochain atelier devra tenir compte de deux critères :
 - L'un qui touche au Groupe initiatives dont l'ambition est d'améliorer la qualité de la coopération/collaboration avec ses partenaires, la connaissance des milieux et faire de la capitalisation des expériences ;

-
- L'autre, en direction des collectivités locales : le souci de leur apporter des informations et leur donner la possibilité de prendre la parole et s'adresser à nous et/ou aux autorités au niveau régional ou central.
 - Elle portera sur la qualité de la ressource en eau.

FEUILLE DE ROUTE

Objectifs	Résultats	Action	Qui	A faire sur la période	Indicateur	Echéance
AXE 1 : SAVOIR-FAIRE, APPROCHE MULTI-ACTEURS, DIALOGUE TERRITORIAL, PERENNITE ET APPROPRIATION DE L'ACTION						
Consolider les instances liées à la dynamique de partenariat du BFS	Des rencontres trimestrielles & annuelles sont organisées	Installation d'un Comité Technique de Suivi	IFS / AEAG/OMVS / PS-EAU	4 rencontres du CTS / an	PV du CTS	Trimestre
		Rencontres annuelles par sous-bassins	Acteurs du Bassin	Ateliers de Guinée à Labé en Octobre 2024	Actes des ateliers	Oct 2024
	Le RMBFS renforce sa représentativité	La représentativité des collectivités territoriales membres du RMBFS est augmentée	RMBFS	Elaboration et diffusion du SATI auprès des états membres	Nbr d'actions de plaidoyer menées par le RMBFS dans les Etats pour renforcer sa représentativité.	Sur la période
	La société civile du bassin est intégrée dans la dynamique	Identifier des représentants de la SC du BFS pouvant être intégrés à la dynamique	IFS		Nombre d'actions de plaidoyer menées par la société civile dans les Etats pour relever sa représentativité	Sur la période
AXE 2 : REDEVABILITE / CITOYENNETE / PLAIDOYER						
Rapprocher la collaboration entre l'OMVS, le RMBFS, l'IFS et la société civile	Le CCPD est redynamisé	Le CCPD tient sa première réunion en 2023 Des réunions périodiques du CCPD sont planifiées	OMVS	La CCPD se réunie	Une masse critique de partenaires techniques et financiers (PTF) prêts à accompagner l'OMVS dans la réalisation de ses projets est répertoriée La première réunion du CCPD post-reliance est tenue Un plan d'action du CCPD est élaboré	Sur la période

	Le RMBFS, l'IFS sont intégrés dans les instances de consultation de l'OMVS	Intégration de la CCPD)	OMVS	L'IFS et le RMBFS intègrent la CCPD	PV et rapports de la CCPD	Sur la période
	Des sujets de travail sont identifiés	Identifier les thématiques pertinentes d'échanges	OMVS/ RMBFS/ IFS/SC	Actions de plaidoyer autour de la FALEME		Sur la période
La concertation autour de la Gire est dynamique	Les cadres de concertations adaptés à la Gire sont identifiés et améliorés	Inventaire et diagnostic des cadres de concertation	CB-OMVS/IFS	Poursuivre la collecte d'information sur les cadres de concertation existants	Documents d'informations produits et mis à disposition des acteurs	Sur la période
	Les SDAGE sont intégrés dans les plans de développements locaux (SATI, PDC, PIP)	Vulgariser les SDAGE au niveau des collectivités Mettre à jours les plans de développement en intégrant la Gire	OMVS Collectivités	Intégrer des actions de vulgarisation du SDAGE dans les initiatives des acteurs sur le BFS	Sollicitation de l'OMVS par courrier Des Schémas sectoriels du SDAGE/OMVS sont disponibles et mis en cohérence avec les politiques de développement des Etats	Juin 24 Sur la période
Des actions opérationnelles liées à la GIRE sont déployées	Des financements sont disponibles pour le fonctionnement des CC	Mobilisation de fonds des CT et agences de développement Mobilisation de fonds de l'OMVS Mobilisation dégressive de fonds externes	CT OMVS Acteurs externes	Identification et mobilisation de fonds	Les actions prioritaires (dans un premier temps) du plan d'action concerté des CLC sont financées et mises en œuvre	Sur la période
	Des actions opérationnelles sont identifiées et chiffrées	Identification d'actions au niveau local dans les 4 pays	OMVS/ RMBFS/ IFS	Identification de projets transfrontaliers présentés aux PTF		Sur la période
	Des financements sont mobilisés pour leur déploiement	Mobilisation de fonds	OMVS/CT/RMBFS / Acteurs externes	Soumissions de projets transfrontaliers sur le territoire		Sur la période

				du BFS		
AXE 3 : PRODUCTION DE CONNAISSANCES/ DIFFUSION/ PASSAGE A L'ECHELLE/ DIFFUSION d' ACTIONS						
Production de connaissances & diffusions d'actions	Des modalités d'échanges sont définies en acteurs producteurs de connaissances	Amélioration de la plateforme SaheLink (onglet « Gire ») et vulgarisation des données produites	IFS/OMVS	Mise en ligne de documentations sur la PF Sahel Link page IFS	De nouvelles ressources enrichissent les plateformes de diffusion des connaissances qui sont mises en liaison/réseau	Sur la période Avril 24
AXE 4 : IMPACT / REDEVABILITE / SE DE l'ACTION						
Suivi évaluation de l'évolution des territoires	Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation de l'évolution des territoires sur le BFS	Identification des indicateurs (SDAGE) Modalités de suivi évaluation Restitution	IFS/OMVS	Identification des indicateurs (SDAGE)	Un dispositif/plan de SE est opérationnel au niveau de l'OMVS et les comptes rendus sont partagés	Sur la période

FOCUS sur la Falémé



Introduction

La Falémé, l'affluent majeur du fleuve Sénégal, lui apporte 25% de son eau. De Kayes à Kédougou en passant par Kéniéba, elle a pris une couleur rougeâtre. L'origine de cette pollution est associée à l'orpaillage. Survivra-t-elle à une catastrophe écologique ? Seules des mesures importantes à l'échelle des trois pays concernés pourraient inverser la tendance.

Une source de vie pour les populations installées sur ses rives, elle arrose des communes de Guinée, du Mali et du Sénégal. Depuis toujours, elle les approvisionnait en eau et en poissons.

Considéré jadis comme activité complémentaire, l'orpaillage a connu un boom ces dernières années avec l'arrivée de sociétés d'exploration poussées par la flambée du prix de l'or. Cette expansion de l'exploitation aurifère a bouleversé la vie des riverains.

La Falémé victime de son Or !!!

L'orpaillage représente un atout économique pour les populations de la zone. L'activité génère des dizaines de milliers d'emplois, et un gain économique qui dépasse les revenus issus de l'agriculture vivrière. D'après un rapport de 2018 de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), un orpailleur gagnerait en argent 21 fois plus qu'un agriculteur.

En 2019, on a assisté au doublement de la production du volume d'or de la région (14,56 tonnes) avec l'installation à Mako de la nouvelle compagnie minière Pettowal Mining Compagny, filiale du groupe anglais Toro Gold, qui en détient 90% des parts et le reste à l'État du Sénégal.

L'exploitation implique une coupe de bois pour le soutènement des puits miniers et pour faire face aux besoins d'habitation et de chauffage des orpailleurs. A la suite des déplacements fréquents des orpailleurs vers d'autres sites supposés plus riches, des centaines de puits sont parfois abandonnés. Cette situation, combinée à la diminution des terres résultant de l'octroi des périmètres miniers aux sociétés et aux mineurs artisanaux, conduit à une perte progressive de terres arables et expose par conséquent les paysans voisins à une insécurité alimentaire.

La Falémé, une veine empoisonnée !!!

Des litres d'essence et d'huile sont déversés des engins de dragage. Plusieurs études ont révélé la présence de métaux lourds dans les écosystèmes de la région de Kédougou. Des analyses scientifiques menées autour de la mine de Bantaco en 2021 faisaient état d'une présence importante de mercure, de plomb et de cadmium dans les eaux de puits et de ville.

Les morceaux de roche aurifère sont collectés dans des sacs. Les roches sont par la suite concassées manuellement au pilon ou par des concasseurs motorisés. C'est avec l'eau que la poudre est travaillée pour isoler l'or. Le processus fait appel au mercure. Son emploi est favorisé par son prix modeste, la facilité de son utilisation, et la rapidité du procédé d'amalgamation. La quantité de mercure utilisée dans les EMAPES au Sénégal est de 5,2 tonnes selon les estimations faites dans le cadre d'un projet de plan d'action national réalisé en 2018 pour réduire l'usage du mercure dans l'activité. Cette estimation correspond aux deux principales régions aurifères, celles de Kédougou et de Tambacounda.

En ce qui concerne le cyanure, les techniques d'analyses sont complexes, coûteuses et difficiles d'accès au Sénégal. Mais on sait que son utilisation est courante dans l'extraction de l'or. Cette technique a été introduite dans la zone avec l'arrivée d'opérateurs burkinabés, actifs dans l'achat des résidus issus du traitement du minéral, qui sont ensuite traités par cyanuration. La pratique permet de récupérer plus de 90 % de l'or, contrairement au système pratiqué traditionnellement par les orpailleurs.

La Falémé, les conflits d'usage !!!

Les conflits liés aux ressources naturelles sont fréquents. La médiation sociale est la règle, mais son efficacité est mise en question dans les conflits liés à la pollution des ressources en eau de la Falémé où la violence prend parfois le dessus sur la négociation. En 2013, des affrontements entre les communautés maliennes et burkinabés eurent lieu pour déloger les dragueurs installés dans la Falémé. Désignés aussi sous le vocable de *mossis*, les premiers auteurs de la pollution de la rivière, ils sont la cible de toutes les attaques. Ils répliquent en disant : « *Nous savons que l'or détruit, mais nous n'avons pas le choix !* ». En avril 2023, un incident dans la poche de Kéniéba avec des dragueurs maliens a fait 12 blessés par balles.

La détérioration de la qualité des eaux de la Falémé, rendant impropre son utilisation, et l'insécurité grandissante du fait de la surpopulation sur les sites miniers ont débouché sur la mise sur pied depuis 2018 par des leaders communautaires d'un « collectifs de veille et d'alerte » (CVA-Falémé Mali-Sénégal) présent dans 120 villages et de plusieurs organisations actives sur la question

environnementale. Elles ont mené diverses actions comme une caravane de sensibilisation organisée sur les deux rives auprès d'une centaine de villages, soutenue par la diaspora, ou une mobilisation dans les villages pour aller déloger de force les dragueurs installés à Ouralemba, dans la commune de Sadiola au Mali.

Sauvons la Falémé, que font nos gouvernements !!!

Le Sénégal et le Mali ont souscrit à la convention de Minamata adoptée à Kumamoto au Japon en 2013 et qui vise à protéger la santé humaine et l'environnement contre les effets néfastes du mercure. A ce titre, quelques opérations ont été conduites. La compagnie de gendarmerie de Bakel a ainsi conduit une opération en février 2023, au cours de laquelle sept dragues et engins mécaniques destinés à curer le fond du fleuve ont été détruites. Mais, les autorités locales manquent souvent de se coordonner pour mettre en œuvre effectivement l'interdiction de l'utilisation des produits chimiques, ce qui est pourtant nécessaire en raison du caractère frontalier de la Falémé et de son statut de ressource régionale partagée.

Lors d'une visite à Tambacounda en décembre 2022, le Président sénégalais Macky Sall a fustigé « *le déversement de cyanure et de mercure dans la Falémé par des utilisateurs mus par la recherche du gain facile* ». Le ministère des mines a annoncé de son côté le lancement d'un projet pour que l'exploitation de l'or soit réalisée sans utiliser des substances nocives en lui substituant le recours à des techniques de gravimétrie. Il est aussi envisagé de mettre sur pied un centre de traitement des minerais dans la localité de Kharakheina sur une superficie de 10 hectares avec 400 unités de traitement.

Ces dernières années, la crise malienne a rendu la zone frontalière vulnérable à l'extrémisme violent. Des incidents se produisent sporadiquement de part et d'autre de la frontière entre le Sénégal et le Mali. La crainte que les eaux polluées viennent contaminer le fleuve Sénégal est logiquement partagée par l'OMVS. Sa gestion relève de sa compétence. Le bouillonnement d'activités sur le lit mineur contrarie ses projets d'aménagement.

Face aux menaces qui guettent la Falémé et au-delà le fleuve Sénégal, le Haut-commissariat de l'OMVS est convaincu qu'une partie de la réponse se trouve dans l'application effective de la Charte des eaux, un texte à valeur supranationale. Elle donne surtout un cadre légal pour lutter contre les pratiques susceptibles de causer un préjudice aux États et de rompre les équilibres notamment des zones humides fragiles et du milieu aquatique.

Tous Ensemble pour une Falémé Saine et Sauve !!!!!!!!!!!!!

Clôture de l'atelier

L'OMVS, le PS-Eau, le GRDR, LP, Le GRET, l'AEAG, l'ensemble des élus... ont tour à tour pris la parole pour se féliciter de l'organisation de l'Atelier et des échanges constructifs qu'il a suscités.

Pour sa part le Président du Gi en a rappeler que suivant le principe des ateliers d'échange par sous bassin le prochain atelier de l'IFS pourrait se tenir à Labé, en Guinée. A cette occasion la démarche sera innovée : la Commune de Karakoro et six autres collectivités territoriales seront désignées pour partager et s'exprimer sur leur récit d'expérience.

Par ailleurs, il annoncera la signature dans les prochains jours d'un protocole d'accord entre le GI et l'OMVS. Dans la même logique le travail de sensibilisation, de formation et d'information pour une meilleure compréhension de la politique de l'OMVS par les acteurs sera poursuivi.

L'Adjointe au Maire de Saint Louis a prononcé le mot de clôture



Visite de terrain

Le barrage de Diama par la SOGED

La SOGED est la société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama, basée à Nouakchott (Mauritanie) et Diama (Sénégal) entité de l'OMVS créée en 1997 par la Mauritanie, le Mali et le Sénégal.

Mission principale : **Exploitation et gestion du barrage** de Diama et de ses ouvrages annexes et accessoires.



Présentation de la SOGED

Assure la **disponibilité de l'eau douce** pour tous les usages et toute l'année : eau potable, irrigation, agro-industrie, mines, navigation...;

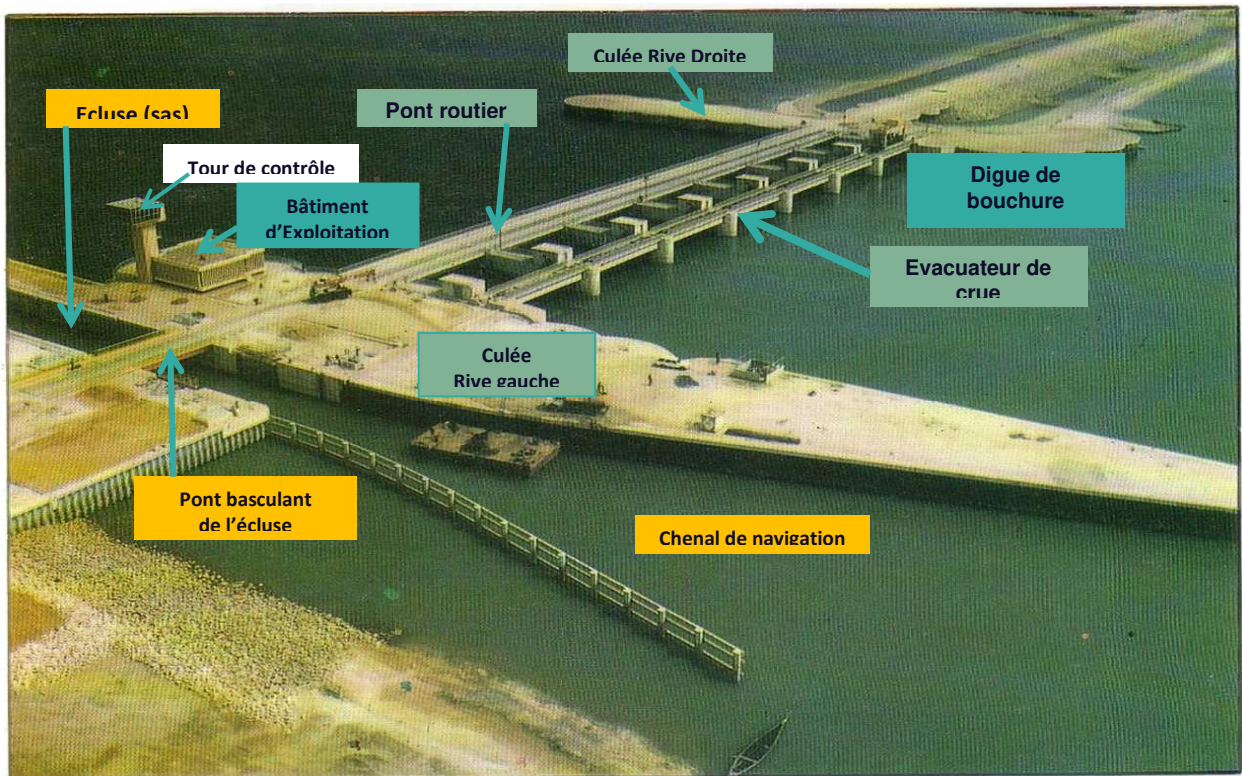
Tire l'essentiel de ses revenus de la **redevance de prélèvement et d'usage de l'eau** du fleuve et de la contribution des Etats membres.

Près de **3 milliards de m³ facturés par an**; une base de données de plus de 5 000 usagers dont une centaine de grands usager.

Fonctions et objectifs du barrage de Diama

- Ouvrage anti-sel.
Irrigation de 120.000 Ha à la côte +2,50 m IGN (580 Millions m³).
- Amélioration des conditions de remplissage des lacs et dépressions (Lac de Guiers, Lac de R'kiz, Dépression d'Aftout – Es- Sahéli).
- Amélioration de l'Alimentation en Eau Potable (AEP).
- Régénération du couvert végétal et revivification des zones humides (Parcs du Djoudj et du Diawling).
- Amélioration des conditions de navigabilité dans le bief Diama-Boghé.
- Réduction des hauteurs de pompage (par le fait de l'élévation du plan d'eau de la retenue).
- Un évacuateur des crues (capacité d'évacuation de 6 500 m³/s avec une vanne bloquée en position de fermeture totale) de 170 m de longueur et de 35 m de largeur et équipé de :

- Une écluse de navigation de 13 x 175 m équipée d'une digue de bouchure du lit mineur du fleuve Sénégal de 440 m de longueur ;
- Deux digues de fermeture du majeur du fleuve Sénégal prolongeant les ouvrages jusqu'au Tound Birette en rive droite et au Tound N'Guinor en rive Gauche.



- Un endiguement rive droite de 77 km avec 9 ouvrages incorporés: réalimentation gravitaire des marigots naturels et d'épandage des crues (ouvrages de Gouère, Ibrahima, Dalagona, Dioup, Aftout-Es-Sahel, Cheyal, Lemer, Bell I et Bell II);
- Un endiguement rive gauche de 79 km avec 18 ouvrages incorporés: 10 de réalimentation gravitaire des marigots naturels (ouvrages de N'Thiagar, Ronq, Diawar, Caïmans, Debi, Djoudj, Gorom, Tieng, Maraye et Dieg) et 8 de franchissement hydraulique;
- L'ouvrage de drainage du Natché.



Liste des participants

ID	Nom de la structure	Nom	Prénom	Type de structure	Pays	Mail
1	Société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama (SOGED)	Hane	Ousmane	Organisme de bassin	Mauritanie	ousmhane@gmail.com
2	Société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama (SOGED)	Kamara	Youssou	Organisme de bassin	Mauritanie	
3	Commune de Kaédi	Ndiaye	Demba Samba	Collectivité territoriale	Mauritanie	dgaoco@gmail.com
4	Conseil Régional de Guidimakha	Sakho	Salou Dieydi	Collectivité territoriale	Mauritanie	wakanesakho@yahoo.fr
5	Mairie de Sélibaby	Oumar	Hamady Ba	Collectivité territoriale	Mauritanie	Amaba002@gmail.com
6	Rosso Mauritanie	Dramane	bamaba Sidi	Collectivité territoriale	Mauritanie	moymatraoree@yahoo.fr
7	Commune de Boghé	Ba	Adama Moussa	Collectivité territoriale	Mauritanie	amcsgps@yahoo.com
8	Commune Jidrel	Boubacar	Alioune hamet	Collectivité territoriale	Mauritanie	dembadiallo10@hotmail.fr
9	Intercommunalité Karakoro	Thioye	Ibrahima	Collectivité territoriale	Mauritanie	Thioye747@gmail.com
10	Intercommunalité de Gouraye	Hadjaratou	Ba	Collectivité territoriale	Mauritanie	Haaji1988@gmail.com
11	Banlieue du Monde	NIANG	Ibrahima	Réseau	Mauritanie	
12	Commune Diama	Ndiaye	Birima			
13	INKA	Diallo	Demba			
14	ADR de Kayes	Sow	Sega	Structure décentralisée de l'Etat	Mali	cegasow@yahoo.fr
15	Direction Régionale de l'Hydraulique de Kayes	Dembele	Tyowa Robert	Structure décentralisée de l'Etat	Mali	robertdem.rd88@gmail.com
16	Conseil Régional de Kayes	FAYE	Abdourahmane	Collectivité territoriale	Mali	ndiayeboubacar37@yahoo.fr
17	SAED Saint Louis	Dieng	fallou	Collectivité territoriale	Mali	
18	Compagnie sucrière	Ndiaye	Amadou	Collectivité territoriale	Mali	mariedyala@yahoo.fr

19	Commune Saint Louis	Mbaye	Aida	Collectivité territoriale	Mali	hamidoutamboura21@gmail.com
20	OMVS	Mohamed	Ely Elhadj	Agence de bassin	Sénégal	elymed.hadj@omvs.org
21	OMVS	Traoré	Ibrahima	Agence de bassin	Sénégal	ibrahima.traore@omvs.org
22	OMVS	Mbaye	Ababakar	Agence de bassin	Sénégal	ababakar.mbaye@omvs.org
23	OMVS	Ba	Ibrahima	Agence de bassin	Sénégal	ibrahima.ba@omvs.org
24	Société de Gestion et d'Exploitation du Barrage de Diama (SOGED)	Gueye	Cheikh	Organisme de bassin	Sénégal	gcheikh20@yahoo.fr
25	Société de Gestion et d'Exploitation du Barrage de Diama (SOGED)	Fall	Papa Iba Mar	Organisme de bassin	Sénégal	papisfall7@yahoo.fr
26	Société de Gestion et d'Exploitation du Barrage de Diama (SOGED)	Ba	Amadou Sily	Organisme de bassin	Sénégal	amadousillyb@yahoo.fr
27	ACAD	Murawski	Mireille	Association - opérateur à Diama	Sénégal	acad.siege@gmail.com
28	Réseau des maires du BFS	Fade	Mamadou	Réseau de collectivités	Sénégal	fademamadou@yahoo.fr
29	ARD Saint-Louis	Sow	Ousmane	Structure décentralisée de l'Etat	Sénégal	oussousow@yahoo.fr
30	ARD Tambacounda	Tandia	Abdoul Aziz	Structure décentralisée de l'Etat	Sénégal	aztandia@yahoo.fr
31	(DGPRES) - Ministère de l'eau et assainissement	sall	Bocar	Structure de l'Etat	Sénégal	bocar.sall@eau-assainissement.gouv.sn
32	Conseil départemental de Saint-Louis	Dia	Amath	Collectivité territoriale	Sénégal	amathdia2000@yahoo.fr
33	Mairie de Ross-Béthio	Athie	Ouleye	Collectivité territoriale	Sénégal	ouleyeathie78@yahoo.com
34	Commune de Rosso Sénégal	Gaye	Cheick	Collectivité territoriale	Sénégal	mairie.rosso@gmail.com
35	Conseil départemental de Dagana	Fall	Alioune Badara	Collectivité territoriale	Sénégal	fallbadou@gmail.com
36	Commune de Kidira	Fadé	Ibrahima	Collectivité territoriale	Sénégal	mairiekidira@gmail.com
37	Commune de Djeoul	Ly	Oumar abdoulaye	Collectivité territoriale	Sénégal	wariguinally@gmail.com

38	Commune de Bélé	Ka	Saidou	Collectivité territoriale	Sénégal	emergence.bele@gmail.com
39	Commune de Madina foulbé	Ba	Sory	Collectivité territoriale	Sénégal	kenieba885@gmail.com
40	Commune de Toumboura	Diallo	Amadou	Collectivité territoriale	Sénégal	dialloamesansanding@gmail.com
41	Commune de St Fissa	Ka	Amadou	Collectivité territoriale	Sénégal	amadouka33@gmail.com
42	Commune de Gathiary	Sawane	Diadie	Collectivité territoriale	Sénégal	communegathiari@gmail.com
43	Commune de Sadatou	Diallo	Amadou	Collectivité territoriale	Sénégal	fademamadou@yahoo.fr
44	Commune de Bokiladji	Dia	Bacar	Collectivité territoriale	Sénégal	Voir Grdr Bakel
45	Comité des Usagers de la FASUREP/ GL	Seck	Badara	Réseau société civile	Sénégal	moctarba@hotmail.fr
46	Comité de veille et d'alerte de la Falémé (Collectif Sauvons la Falémé)	Ba	Moctar	Réseau société civile	Sénégal	badaraseka1969@yahoo.fr
47	IPAR (Initiative Prospective agricole et rurale)	Ba	Cheikh Oumar Ba	Réseau	Sénégal	coba@ipar.sn
48	Conseil national de la maison des éleveurs du Sénégal	Sow	Hamo	Organisation professionnelle des Éleveurs	Sénégal	cnmde2008@gmail.com
49	Faderma	Koundour	Bocar	Association de la diaspora	Sénégal	bocark@gmail.com
50	Association APIT (Action pour la Promotion des Initiatives Territoriales)	Diao	Salif	Association locale	Sénégal	
51	HAMAP Humanitaire	Hubert	Camille	Association internationale	Sénégal	camille.hubert@hamap.org
52	Consultant Grdr/AVSF étude sur la Falémé	Faye	Pape	Consultant	Sénégal	papafay@gmail.com
53	Société du Canal de Provence	Savalle	Florian	Entreprise	Sénégal	florian.savalle@canal-de-provence.com
54	(SAED)	Lo	El Hadj Mbargou	Entreprise	Sénégal	mbargou.lo@saed.sn
55	Ambassade de France SCAC	Herzbrun	Benoît	Ambassade	Sénégal	benoit.herzbrun@diplomatie.gouv.fr

56	Association Vallagri	Boche	Matthieu	Partenaire au développement	Sénégal	bochem@afd.fr
57	USAID	laurent	Michelle	acteur Privé	Sénégal	micheal.laurent@icf.sn
58	Fédération des paysans du Fouta djalon (FPFD)	Barry	Mamadou Diao	Fédération professionnelle	Guinée	fpfd2002@yahoo.fr
59	Commune de Labé	Diallo	Abdourahmane	Collectivité territoriale	Guinée	dialloabdoulugvd@gmail.com
60	Inspection Régionale de l'Environnement et du Développement durable	Diallo	Kobera	Structure étatique	Guinée	koberadiallo@gmail.com
61	Protection Environnement Développement	Diallo	Salimou	Association locale	Guinée	salimoudiallo273@gmail.com
62	IBP	Diop	Aissatou	ONG	Sénégal	-
63	IBP	Badiane	djibril	ONG	Sénégal	-
64	Entreprise CACG	Marmorat	Victor	Entreprise	France	n.daurensan@cacg.fr
65	BRGM/projet GoNexus	Seguin	Laura	Institut de recherche	France	l.seguin@brgm.fr
67	programme Solidarité Eau	Parrel	Irvina	Association française	France	irvina.parrel@pseau.org
68	programme Solidarité Eau	Ba	Khadidiatou	Association française	Sénégal	khadidiatou.ba@pseau.org
69	GRDR	De Jacquelot	Gwenaelle	Association internationale	Sénégal	gwenaelle.dejacquelot@grdr.org
70	GRDR	Djitté	Romuald	Association internationale	Mauritanie	romuald.djitte@grdr.org
71	GRDR	Luemba	Moïse	Association internationale	Mauritanie	moise.luemba@grdr.org
72	GRDR	Dione	Assane	Association internationale	Mali	assane.dione@grdr.org
73	ONG LE PARTENARIAT	Dupuy	Nicolas	Association internationale	Sénégal	plslouis@orange.sn
74	ONG LE PARTENARIAT	Guisse	Absa	Association internationale	Sénégal	absatidianeguisse@gmail.com
75	ONG LE PARTENARIAT	Mbaye	Serigne	Association internationale	Sénégal	serignemadj@yahoo.fr

76	ONG LE PARTENARIAT	Ndiaye	Fatou	Association internationale	Sénégal	ndiaye.fatou22@ugb.edu.sn
77	ONG LE PARTENARIAT	Faye	Abdoul Aziz	Association internationale	Sénégal	zizz68@yahoo.fr
78	GRET	Faye	Iba Mar	Association internationale	Sénégal	faye.senegal@gret.org
79	GRET	Diallo	Hamet	Association internationale	Sénégal	hamet.senegal@gret.org
70	GRET	Kane	Mamadou	Association internationale	Mauritanie	ndongoa.mr@gret.org
81	GRET	Gueye	Babacar	Association internationale	Sénégal	gueye.senegal@gret.org
82	Groupe initiatives	Jacquemot	Pierre	Association internationale	France	pierre.jacquemot@gmail.com
83	Groupe initiatives	Barry	Souad	Association internationale	France	barry@groupe-initiatives.org
84	ADOS	Diarra	Assane	Association internationale	Sénégal	a.diarra@ados-association.org
86	ADOS	Nodin	Rachel	Association internationale	Sénégal	r.nodin@ados-association.org
86	AVSF - Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	Kane	Atoumane Mamoudou	Association internationale	Sénégal	a.kane@avsf.org
87	AVSF - Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	Baldé	Moussa	Association internationale	Sénégal	m.balde@avsf.org
88	Agence de l'eau Adour Garonne	Filaudeau	Sébastien	Agence de l'Eau	France	sebastien.filaudeau@eau-adour-garonne.fr

ANNEXE 1
ATELIER INITIATIVE FLEUVE SENEGAL

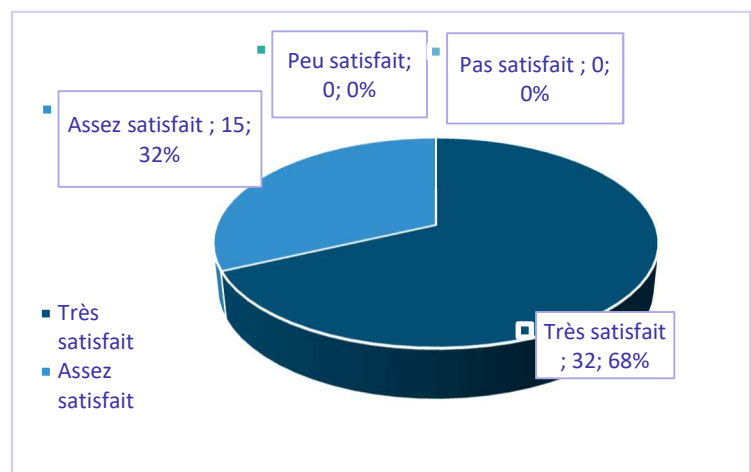
Résultats de l'enquête de satisfaction de l'atelier
Initiative Fleuve Sénégal de Saint Louis
Les 25 et 26 octobre 2023

Dans le but d'évaluer la satisfaction des participants à l'atelier et de recueillir des suggestions utiles pour aider l'équipe de l'Initiative Fleuve Sénégal à organiser le prochain atelier, un questionnaire a été soumis aux 80 participants de ce troisième atelier. Un total de 47 réponses a été reçu, soit 59% des participants.

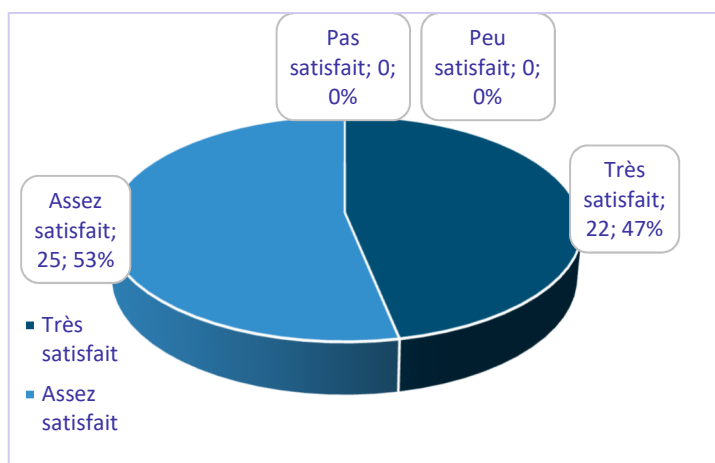
Voici les résultats obtenus :

1. Quel est votre niveau de satisfaction concernant le contenu de l'atelier ?

68% des participants se sont dit très satisfait du contenu proposé par les ateliers et 32 % assez satisfait.

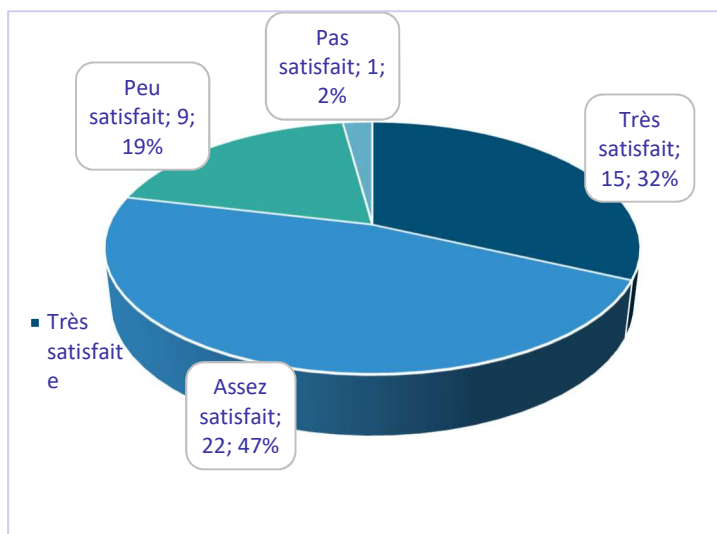


2. Quel est votre niveau de satisfaction concernant l'animation pédagogique de l'atelier ?



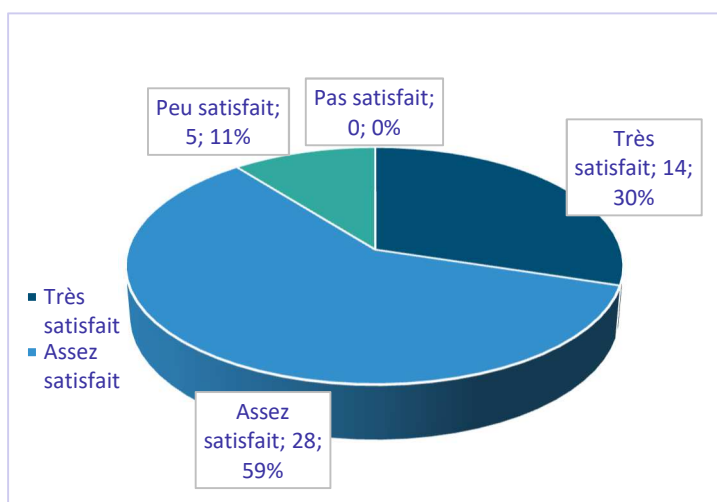
53% des participants se sont dit assez satisfait de l'animation pédagogique proposée par les ateliers.
47% se sont dit très satisfaits.

3. Quel est votre niveau de satisfaction concernant la logistique de l'atelier ?



47 % des participants se sont dit assez satisfait de la logistique proposée par les ateliers.
32% se sont dit très satisfaits.
19% peu satisfait

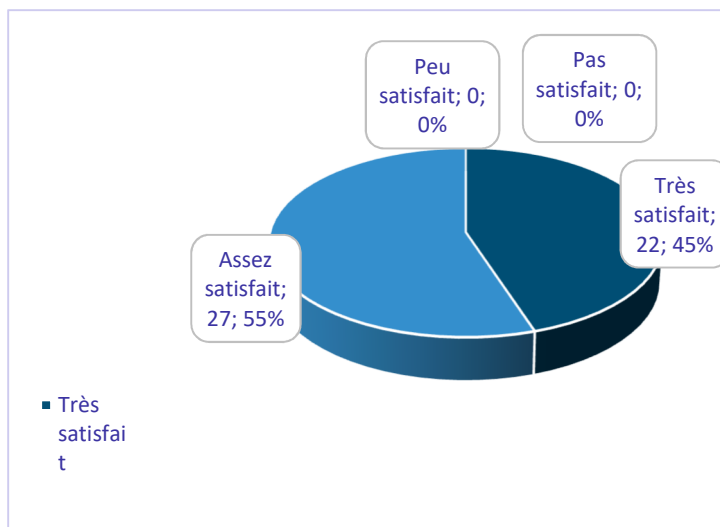
4. Quel est votre niveau de satisfaction concernant la durée de l'atelier ?



La durée proposée pour les ateliers, soit 2 jours ½ a été appréciée par les participants.
59% se sont dit assez satisfait et 30% très satisfait.
Seuls 11% n'ont pas jugés satisfaisante la durée proposée.

5. Est-ce que cet atelier a répondu à vos attentes ?

Pour 55% des participants les ateliers ont répondu à leurs attentes de manière assez satisfaisante et 45% très satisfaisant.



6. Avez-vous des remarques, recommandations ou points d'amélioration à ajouter ?

• Sur la durée des ateliers

Suite aux retours des participants, plusieurs suggestions émergent quant à l'amélioration des ateliers. Tout d'abord, *il est recommandé d'élargir la durée de l'événement à trois jours* afin de permettre une meilleure prise de parole des acteurs du BFS et des parties impactées. Les participants estiment que la brièveté actuelle ne permet pas une exploration approfondie des thématiques abordées.

Un autre point soulevé concerne *l'intensification des échanges au niveau des travaux de groupe et des partages en plénière*. Il est suggéré d'augmenter significativement ces moments d'interaction pour favoriser une meilleure compréhension des enjeux et des retours d'expérience des participants.

• Logistique

Certaines remarques ont été soulevées comme l'accès à internet qui parfois fait tache, notamment via le wifi dans les chambres individuelles ; il nécessite une attention particulière pour garantir et assurer un bon fonctionnement et le succès des sessions.

De plus, certains ont recommandé d'offrir aux participants la possibilité de prendre des repas libres le soir, avec un remboursement des frais engagés et aussi de fournir en amont des ateliers des détails complets sur les remboursements et les modalités, en particulier pour l'hébergement et le transport, contribuerait à une compréhension claire des prises en charge.

Par ailleurs, étant donné que certains participants viennent de régions éloignées, il faudra accorder une attention particulière à la logistique de transport pour garantir leur confort et une participation optimale.

• Intégration des parties prenantes

Il a été souligné qu'une diversification des acteurs est nécessaire. Les préoccupations ont émergé quant au rôle des ONG locales et à la composition exogène du groupe d'initiative, énonçant une préférence pour une représentation plus équilibrée. Des inquiétudes ont été exprimées, suggérant que cela pourrait être interprété comme une tentative de maximiser les financements.

Une recommandation majeure consiste à élargir la présentation des expériences partagées aux autres pays du BFS. Les participants ont observé que la majorité des présentations provenaient d'un seul pays, soulignant ainsi l'importance de représenter la diversité des expériences au sein du bassin.

Pour une approche inclusive, il est suggéré de favoriser la participation des représentants des usagers de l'eau, ainsi que les organisations d'orpailleurs pollueurs. Une attention particulière doit être accordée à l'inclusion des ONG nationales, en mettant l'accent sur celles issues de l'immigration. L'Organisation à Solidarité Internationale des Migrants (OSIM) a été spécifiquement mentionnée comme une entité à impliquer davantage.

En outre, les participants insistent sur la nécessité d'une écoute accrue des acteurs et collectivités du bassin, suggérant une extension du temps consacré aux ateliers.

• Opérationnalisation

Les points soulevés vont dans le sens d'évaluer les résolutions et actions entreprises par les ONG et l'OMVS dans le Bassin du Fleuve Sénégal (BFS) et pour ce faire, une approche scientifique s'impose.

Opérationnaliser cette évaluation implique la réalisation d'analyses chimiques à plusieurs points de prélèvement pour quantifier le degré de pollution de l'eau.

De plus, une cartographie des ouvrages existants dans la région devrait être établie, mettant en lien la ressource du fleuve avec les potentiels économiques. L'exploration des techniques d'économie de l'eau compléterait cette démarche. L'objectif ultime est d'harmoniser les efforts des différentes parties prenantes, garantissant ainsi une visibilité accrue des résultats obtenus.

7. Quelles seraient vos attentes pour le prochain atelier ?

Les participants ont exprimé le besoin d'une implication accrue des acteurs sur le terrain, notamment les usagers du bassin fluvial du Sénégal (BFS). Ils soulignent l'urgence d'accorder *une plus grande attention aux questions environnementales* et plaident pour *une participation plus significative des collectivités locales, tant en nombre qu'en qualité*.

Les intervenants insistent aussi sur l'importance de recueillir les expériences locales plutôt que de se baser uniquement sur les exposés institutionnels. Ils recommandent également une communication approfondie sur des aspects tels que la consommation d'eau, la dégradation des berges et les projets d'atténuation.

Les ateliers futurs devraient se concentrer sur la concrétisation des propositions opérationnelles, impliquer davantage les acteurs locaux, et mettre en avant des retours d'expériences. Les participants appellent à un bilan des réalisations découlant des ateliers précédents et souhaitent que les recommandations de ces rencontres soient effectivement prises en charge.

Pour les ateliers à venir, les suggestions incluent la tenue du prochain atelier à Labé comme prévu, un temps dédié aux groupes de travail, et une orientation vers des propositions concrètes, notamment en matière d'organisations transfrontalières de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Enfin, les intervenants soulignent également la nécessité d'inclure les principaux affluents du fleuve Sénégal, *en particulier le Karakore*, et plaident en faveur de plus de temps de parole et d'échanges pour les acteurs locaux.

ANNEXE 2

Synthèse des Ateliers sur le bassin du fleuve Sénégal

Rosso- Mauritanie

24 et 25 janvier 2023

Enjeux et défis sur le bassin du fleuve Sénégal : mettons en œuvre nos priorités !

ATELIER 1 :

Cadre d'intervention et de collaboration entre l'OMVS, le RMBFS et l'IFS

L'atelier 1 était organisé autour de 3 questions :

- Quelles sont les attentes et rôles des différents acteurs dans le BFS (notamment l'OMVS, l'IFS et le Réseau des maires).
- Quels sont les objectifs de la collaboration ? autour de quoi ?
- Quels sont les cadres d'animations à utiliser et/ou mettre en place ? suivant quelles modalités ?

Sur la question numéro 1 les participants ont mis en avant le **rôle institutionnel de l'OMVS** et sa mission de gestion de l'eau, avec une approche plutôt macro et transfrontalière. **Le RMBFS a quant à lui un rôle de représentation des populations, de mobilisation et d'animation territoriale.** Les collectivités assurent un rôle de maîtrise d'ouvrage des projets sur les territoires, ils identifient les projets sur les territoires en lien avec les populations et assurent un rôle de plaidoyer sur les besoins et attentes des populations. **L'IFS est davantage dans un rôle de diffusion des innovations, de mise en synergie des actions, de capitalisation.** Il assure un rôle d'accompagnement des OSC, d'appui techniques et de renforcement des capacités des acteurs du bassin.

Sur les objectifs et le contenu de la collaboration les participants sont revenus sur l'existence des documents cadres **SDAGE et SATI comme documents de référence** des interventions à venir. Ils ont souligné les enjeux sur **l'appropriation des enjeux du SDAGE par les collectivités locales et leur capacité au financement des projets.** La nécessité de **faire remonter l'information** pour un plaidoyer commun. **La territorialisation des interventions.** Les participants sont également revenus sur la nécessité de **renforcer les capacités et la structuration du RMBFS** qui n'est pas aujourd'hui représentatif de toutes les collectivités.

Concernant les cadres d'animation et les modalités les participants ont proposé de poursuivre le plaidoyer auprès du RMBFS pour qu'il intègre de façon officielle l'IFS sur le BFS. Renforcer la dynamique de l'IFS pour renforcer davantage le dialogue en mettant notamment un cadre de dialogue permanent entre les 3 acteurs principaux.

La composition actuelle du Comité de Bassin de l'OMVS a été évoqué, pour voir **dans quelle mesure la composition du Comité de Bassin pourrait être revue pour intégrer l'IFS ? le RMBFS ?**

L'OMVS a proposé également **la redynamisation du Comité Consultatif des partenaires au développement (CCPD)** qui est un « maillon faible » de la concertation actuelle.

Les participants ont noté la nécessité de réaliser **une cartographie des cadres de concertation existants** sur le BFS et leur évaluation.

Enfin en question diverse les participants sont revenus sur la nécessaire **révision de la Charte de l'Eau de l'OMVS** qui n'est plus ni connue, ni diffusée.

Ils se sont également questionné sur **le cadre juridique à proposer au RMBFS**, c'est actuellement un réseau et non une association.

En conclusion la recommandation sur les propositions à faire était de **ne pas rendre plus complexe les dispositifs actuels.**

ATELIER 2 :

Priorités d'action pour améliorer la concertation sur la GIRE

L'atelier 2 avait pour objectif de définir les priorités du BFS suite aux pistes de solutions qui avaient été identifiées à l'atelier de Bakel en 2021 concernant les collectivités territoriales du BFS : Comment harmoniser le fonctionnement des cadres de concertation (CC) ?

Pour rappel, **les principaux éléments ressortis de l'atelier de Bakel** sont les suivants :

- Avoir des cadres de concertation multi-acteurs, qui respectent les échelles définies par les Etats ;
- Opérationnaliser les cadres de concertations, à travers la mobilisation de mécanismes financiers territoriaux ;
- Adresser les problèmes de représentativité et de leadership afin de viser l'équité (également sur l'aspect genre) ;
- Articuler les CC aux différentes réglementations et aux cadres existants ;
- Intégrer l'approche service en lien avec les usages pour amener du concret auprès des acteurs.

Les échanges ont porté en premier lieu sur **les nombreux cadres de concertation existants** à différents niveaux, qui sont portés par des institutions différentes. Plusieurs cadres de concertations ont été rappelés :

- Au niveau de la gouvernance de l'OMVS, il existe trois dispositifs permanents et des comités ad'hocs:
 - **le CPE** (Commission permanente des eaux) est une instance participative qui statue sur les prélèvements et l'utilisation de l'eau du fleuve ;
 - **le CCPD** (Comité consultatif des Partenaires au développement) a pour vocation de servir de lieu d'échanges pour faire connaître les projets de l'OMVS, aider à mobiliser les financements avec les Etats, mais surtout pour le partage de connaissances
 - **Le comité de bassin**, organe consultatif au Conseil des Ministres ;
 - **Les CLC** (Comités locaux de concertation), qui ne sont fonctionnels que de façon ponctuelle pour la mise en œuvre de projets de l'OMVS ;
- Au niveau de la SOGED, il existe des **comités d'usagers de l'eau**, composé des représentants de chaque type d'usage sur le périmètre d'intervention de la SOGED ;
- Au niveau territorial, il existe des **cadres de concertations communaux et régionaux**. Ils sont organisés par les collectivités ou l'administration déconcentrée, à des niveaux qui peuvent différer en fonction des pays.

Leur mission, vision, critères de choix des membres, légitimité juridique et institutionnelle sont différentes. Il ressort qu'il est ainsi difficile d'harmoniser ces différents cadres de concertation, qui ont leur objet et fonctionnement propre. Il a été souligné aussi qu'il est important de **ne pas multiplier les CC en inventant de nouveaux cadres**. Un exemple a été donné sur plusieurs cadres de concertations régionaux en eau et assainissement (CCREA) au Sénégal, organisé par le gouverneur, qui assure cette cohérence, en créant des sous-commissions Gire au sein de ce cadre, plutôt que d'en faire de nouveaux. Il apparaît ainsi nécessaire de pouvoir **articuler les CC existants autour des enjeux GIRE**.

Ces cadres de concertation éprouvent cependant des **difficultés à fonctionner**, en raison notamment du manque de financements, de charges de fonctionnement élevées, de lourdeurs administratives, de mutations institutionnelles. Certains CC manquent de vie lorsqu'il y n'y a pas de projets. Des pistes ont été identifiées pour

leur financement : utiliser le numérique (visio-conférences), intégration de lignes budgétaires au niveau des CT, participation de l'OMVS pour l'appropriation des enjeux Gire au niveau territorial.

Des actions à mener ont ensuite été identifiées pour améliorer le fonctionnement des CC. Il s'agit de :

- Développer une dynamique transfrontalière à travers des CLC étendus sur des territoires de plusieurs pays, sur la base des initiatives locales et existantes des CC ;
- Améliorer la communication entre les acteurs ;
- Améliorer la fonctionnalité des CLC en permettant un fonctionnement continu pour améliorer la dynamique d'échanges.

Enfin, **deux priorités d'actions** ont été définies pour améliorer la concertation sur la Gire dans le BFS à court terme :

1. **Réaliser un inventaire et un diagnostic des cadres de concertations existants** en vue de mieux intégrer la problématique Gire aux différents niveaux. Cette étude permettrait d'avoir une meilleure visibilité sur les CC existants (mandat, portage, périmètre géographique et thématique) et de connaître et d'évaluer leur fonctionnement (représentativité, performances, résultats). Elle devra aussi explorer quelles sont les interactions possibles entre différentes échelles (macro / sous-bassins / régional / communal / local). Cette étude devra apporter des recommandations sur un « cadre de concertation amélioré ».
2. **Financer les cadres de concertations existant à travers des mécanismes existants.** Certains cadres peuvent déjà permettre des rencontres sur les enjeux Gire. Ils souffrent surtout du manque de financement. Les élus et agents de l'Etat peuvent d'ores et déjà se mobiliser pour utiliser les fonds issus du budget des collectivités et des agences de développement. L'OMVS pourrait aussi assurer un appui financier pour l'organisation de CC au niveau territorial. D'autres sources complémentaires peuvent être mobilisées (cf atelier 3)

ATELIER 3 :

Financement d'actions sur la GIRE

*L'atelier 3 consistait à répondre aux questions suivantes : **Quelles sources de financements pour les projets GIRE ? Comment accompagner les collectivités territoriales à identifier, financer et mettre en oeuvre des projets sur la GIRE ? Et quelles sont les attentes des collectivités vis-à-vis de l'IFS, de l'OMVS et du RMBFS ?***

Pour préparer les échanges, la SOGED a diffusé une présentation de 3 projets qu'ils mettent en œuvre sur leur territoire avec des volets GIRE à Diama, Ronkh et Jidrel Moughen. Les participants ont ensuite pu prendre la parole pour répondre à la première question.

En premier lieu, les sources habituelles de financements ont été évoquées : **Etats, dispositifs bilatéraux et Agences internationales** (fonds thématiques eau, assainissement, gouvernance et environnement).

Les financements de **coopérations institutionnelles et décentralisées** ont été aussi évoqués ainsi que l'appui de la **diaspora**.

Par ailleurs, l'OMVS et la SOGED ont pu présenter certains de leurs modes de financements qui peuvent se faire de plusieurs façons et notamment le **programme PGIRE** ou via la **collecte des redevances**. Cette dernière a permis de mettre l'accent sur l'importance pour les usagers de connaître l'OMVS et de contribuer à ce système. Dans un second temps, il a été évoqué des pistes de financement au sein des pays afin de renforcer l'autonomie sur ces questions. Ainsi, la mobilisation de financements du local au national a été évoquée. Les élus ont également proposé de mettre en place **des lignes budgétaires spécifiques à la GIRE au sein de leurs collectivités**. Ceci pourrait inclure des frais de personnel tout comme des fonds dédiés si possible. Ceci permettrait également d'initier une dynamique interne et de mobiliser des partenaires. **Les plans quinquennaux ainsi que les plans d'investissements prioritaires** pourraient être adaptés en conséquence.

Une piste innovante a consisté à évoquer la contribution des **entreprises locales** qui génèrent du bénéfice, notamment celles dans le domaine agricole. Elles pourraient contribuer au travers d'une fiscalité au niveau communal.

Quant aux **usagers**, il serait peut-être possible de les faire contribuer au travers des factures payées à la SOGED ou auprès des services d'eau et d'assainissement ? Les notions de pollueur-payeur et de préleveur-payeur ont été évoquées.

Pour la seconde question « **Comment accompagner les collectivités territoriales à identifier, financer et mettre en oeuvre des projets sur la GIRE ?** », un point a été soulevé : il faut être vigilant car **la GIRE ne consiste pas à mettre en place des services et infrastructures d'eau et d'assainissement. Il s'agit d'inclure la notion de multi-usages de l'eau, de partage, de concertation et de gestion de la ressource en eau.**

Les participants ont ensuite évoqué un grand **manque de sensibilisation** à ces questions de GIRE, des élus et collectivités territoriales. Il faudrait renforcer cela pour qu'ils se mobilisent et connaissent mieux les dispositifs et acteurs sur lesquels ils pourraient s'appuyer.

*Cela implique également de **renforcer leurs capacités sur la GIRE** au travers d'échanges et de formations et notamment la **vulgarisation du SDAGE** de l'OMVS qui a été présenté lors de la première journée. Les élus qui ont pris la parole aimeraient un appui pour **l'élaboration de plans de développement communaux prenant en comptes la GIRE, les questions foncières et intégrant pleinement les aspects environnementaux.** Les notions de **pollueur-payeur et préleveur-payeur** pourraient également être abordés.*

*L'**animation des cadres de concertation** est également une **grande difficulté**. Il s'agit de mobiliser et de faire vivre la gouvernance participative afin de définir les plans communaux mais cela implique des membres formés.*

Pour la dernière question « **Quelles sont les attentes des collectivités territoriales vis-à-vis de l'IFS/ OMVS/ RMBFS ?** », les participants ont rappelé l'opportunité que la présence de ces acteurs dans leur territoire représente en terme d'expérience et d'expertise.

Pour répondre, ils ont tout d'abord évoqué une demande **d'appui à la mobilisation de financements**. Aussi, l'amélioration de Sahel Link a été rappelée.

*Il est également important de **faire participer les OSC locales** qui devraient prendre pleinement part aux processus. Un appui en terme de formation auprès de ces organisations sont vivement souhaités.*

*Par rapport à l'OMVS, les participants ont évoqué la mise en place de financements pour la mise en oeuvre de projets territoriaux, mais aussi celle d'un **guichet d'information** qui permettrait un meilleur partage des informations (études, plans d'alerte, informations relatives à la ressource en eau, partage et communication sur les projets de l'OMVS).*

La participation au Comité de Bassin de l'OMVS de l'IFS et du RMBFS a été demandée. Il s'agirait de personnes spécifiques qui représenteraient ces structures uniquement. La POSCEAS pourrait également être prise en compte.

*Par rapport au RMBFS, ce qui est attendu est de **renforcer le plaidoyer et de mobiliser davantage**. Les parlementaires pourraient également être associés. Le but serait de faire connaître davantage le réseau et d'intégrer plus de membres car peu d'élus du bassin connaissent à ce jour le réseau.*

Pour la suite, **les perspectives** évoquées dans le cadre de l'atelier 3 pour l'IFS seraient de renforcer les acteurs communaux et, plus particulièrement, **d'appuyer les collectivités territoriales dans la mise en oeuvre du processus et des outils de la GIRE** (plans de développement communaux, cadres de concertation, plans d'investissement). Cela pourrait prendre la forme d'appuis spécifiques, de formations ou de notes techniques.